

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Document 25-26 / RA / 09
Rapport d'activités 2025
(1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025)

L'Agriculture et la Ruralité



Conseil provincial

Session de mars 2026



Province
de Liège

Éditeur responsable :
Province de Liège
Place Saint-Lambert, 18A
4000 Liège

D/2026/4540/09

CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE

Réunions de mars 2026

OBJET : Rapport d'activités 2025 concernant « *L'Agriculture et la Ruralité* ».

RAPPORT DU COLLÈGE PROVINCIAL AU CONSEIL PROVINCIAL

Mesdames,
Messieurs,

Le Collège provincial a l'honneur de vous soumettre, en annexe, son rapport d'activités en ce qui concerne « *L'Agriculture et la Ruralité* », pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

CONCLUSION

Votre Collège vous propose de prendre connaissance du présent rapport d'activités.

Rapport adopté par le Collège provincial.

Pour le Collège provincial,

Le Directeur général provincial,

La Députée provinciale – Présidente,

Pierre BROOZE

Katty FIRQUET.

PRIS : - ~~ACTE~~
- CONNAISSANCE
en séance publique de ce jour
Liège, le

23 MARS 2026


Le Directeur général provincial,


Le Président

Sommaire

1. Faits marquants	5
2. Département Agriculture, Ruralité et Laboratoire	6
3. Organigramme	8
4. Gestion du personnel	9
5. Activités du Département	11
5.1. Pôle Agriculture et Ruralité	11
5.2. Pôle Laboratoire	21
5.3. Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité	22
5.4. Communication et Promotion du Département	31
6. Marchés publics	36
7. Annexes	37

1. Faits marquants

En juillet 2025, une importante fuite d'eau s'est produite dans le bâtiment de l'Espace Malvoz qui abritait une partie du Laboratoire. L'ampleur des dégâts était telle que toute reprise rapide des activités sur le site était impossible.

En attendant une solution durable, une coordination a rapidement été mise en place afin d'assurer la continuité des services et de reloger correctement les agents.

Paradoxalement, le sinistre survenu à Malvoz s'est avéré être une réelle opportunité pour mener une réflexion globale sur les missions du Département et a abouti à une réorganisation cohérente.

Certains agents de Malvoz ont ainsi rejoint le Laboratoire de Tinlot pour mieux répondre aux besoins des agriculteurs et des maraîchers. Ce renfort a permis d'initier une étude de faisabilité pour développer de nouvelles analyses avec le matériel récupéré et d'amplifier la promotion des métiers de bouche.

D'autres ont rallié la Cellule d'accompagnement des producteurs locaux pour proposer une offre globale et intégrée autour de trois axes :

- l'accompagnement technique pour répondre aux exigences légales ;
- le conseil personnalisé ;
- le prélèvement.

Forts de leurs connaissances des réalités de terrain des producteurs locaux, des agents la Cellule d'accompagnement des producteurs locaux ont été intégrés au Pôle Agriculture et Ruralité en vue de développer la promotion des métiers de bouche (organisation de concours, journée à la ferme, etc.).

La Filière Animale et la Cellule d'accompagnement des producteurs locaux ont été installées sur le site provincial du Vertbois. Ce regroupement constitue une réelle opportunité pour consolider l'action provinciale en faveur des circuits courts, de la transition alimentaire et des projets de diversification.

D'autres agents encore ont été mis à la disposition des ASBL CPL-Promogest – où ils renforcent la mise à disposition de produits locaux dans les cuisines de collectivité, notamment scolaires – et CPL-Végémar – où ils viennent en appui aux agriculteurs dans l'adoption de pratiques agricoles plus performantes et durables.

2. Département Agriculture, Ruralité et Laboratoire

Le Département de l'Agriculture, de la Ruralité et du Laboratoire soutient l'ensemble des secteurs agricole et agroalimentaire, depuis la production agricole primaire jusqu'à la distribution et la commercialisation des produits finis.

Il agit pour la transition alimentaire et le développement rural et agricole, via ses 3 entités :

- **Le Pôle Agriculture et Ruralité** est composé d'une équipe dédiée à la gestion transversale et à la coordination. Il comprend :
 - la **Cellule d'accompagnement des producteurs locaux** qui aide les producteurs et transformateurs, du secteur agroalimentaire, à être en conformité avec les exigences légales, et met en évidence leurs savoir-faire et productions ;
 - la **Filière Animale** qui intervient, notamment, pour la diversification des productions ;
 - la **Filière Promotion et Gestion : CPL-Promogest ASBL** qui aide les agriculteurs en matière de gestion et organise la disponibilité des produits locaux en grandes et moyennes surfaces et dans les cantines de collectivités ;
- la **Filière Végétale** :
 - **CPL-Végémar ASBL** mène des essais de cultures et des expérimentations de techniques de production, vulgarise les résultats obtenus et encadre la filière végétale pour les grandes cultures et les cultures légumières à destination de l'industrie ;
 - la **Cellule d'encadrement des maraîchers bio** soutient le développement et la pérennité du maraîchage diversifié à l'échelle du territoire provincial ;
- **Le Pôle Laboratoire** planifie et effectue les prélèvements d'échantillons de sols agricoles, réalise les analyses agricoles, interprète les résultats et élabore des plans d'action adaptés. Il intervient en support d'autres entités provinciales, notamment en matière d'analyses alimentaires.
- **Le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR)** propose un large éventail de formations innovantes à destination des acteurs et futurs acteurs du Secteur agroalimentaire, ainsi qu'aux citoyens. Un accent particulier est mis sur le développement des compétences dans le Secteur viti-vinicole, l'économie circulaire et les circuits courts.

Le Département est organisé comme suit :

Pôle Agriculture et Ruralité :

- **Espace Waremme**

Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME
04/279 68 77 – agriculture@provincedeliege.be

- **Cellule d'accompagnement des producteurs locaux**

Rue du Vertbois, 13A à 4000 LIÈGE
04/279 78 56 – producteurs.locaux@provincedeliege.be

- **Filière Animale**

Rue du Vertbois, 13A à 4000 LIÈGE
04/279 66 93 – agriculture@provincedeliege.be

- **Filière Promotion et Gestion**

Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME
04/279 68 77 – promogestproduitslocaux@gmail.com

- **Filière Végétale**

Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME

- **CPL-Végémar ASBL** : 04/279 68 77 – vegemar@provincedeliege.be
- **Cellule d'encadrement des maraîchers bio** : 04/279 68 77 – maraichage@provincedeliege.be

Pôle Laboratoire

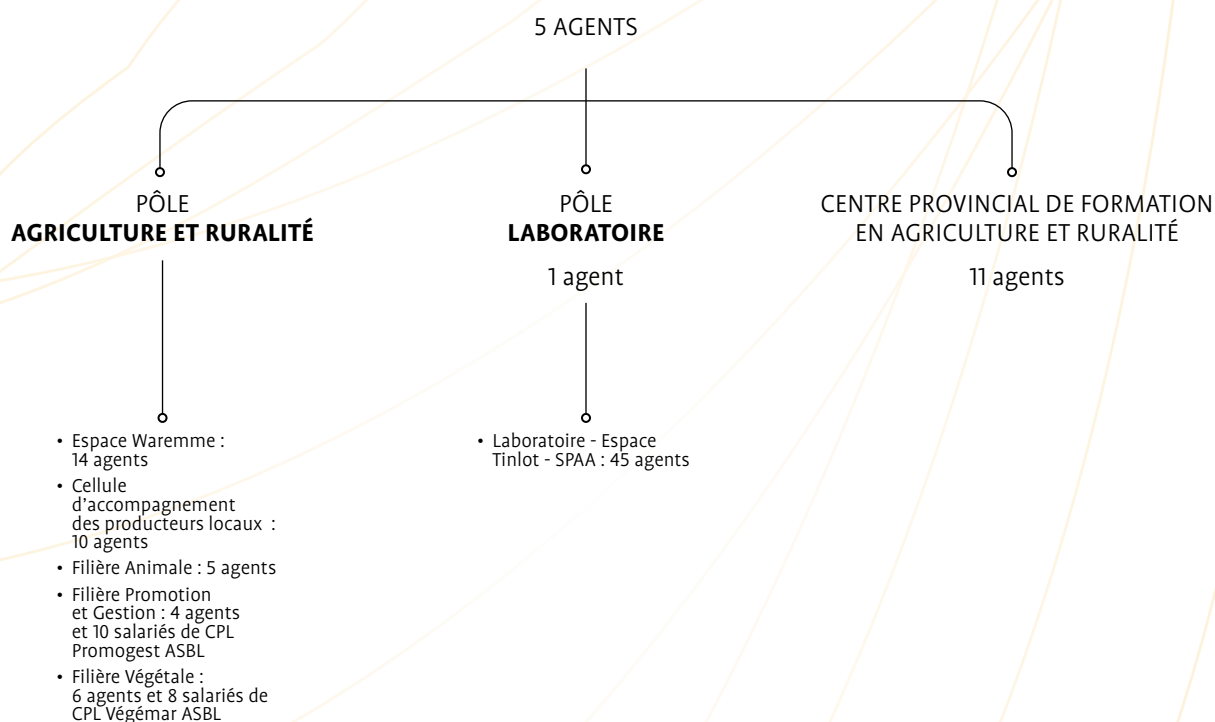
Rue de Dinant, 110 à 4557 TINLOT
04/279 38 00 – spaa@provincedeliege.be

Centre provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

Rue Jean Stassart, 21A à 4367 CRISNÉE
04/279 66 92 – cpfar@provincedeliege.be

3. Organigramme

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DE LA RURALITÉ ET DU LABORATOIRE



4. Gestion du personnel

Au 31 décembre 2025, le Département de l'Agriculture, de la Ruralité et du Laboratoire comptait 119 agents, dont 20 à charge des ASBL.

Au cours de l'année, il a été fait appel à des collaborateurs occasionnels pour certaines compétences spécifiques.

Département de l'Agriculture, de la Ruralité et du Laboratoire

- Directeur : 1
- Directeur adjoint : 1
- Premier Attaché : 1
- Employés d'administration : 2

Pôle Agriculture et Ruralité

• Espace Waremme

- Attaché : 1
- Assistants de laboratoire : 4
- Gradué : 1
- Agent technique en chef : 1
- Employés d'administration : 4
- Ouvrier qualifié : 1
- Auxiliaires professionnels : 2

• Cellule d'accompagnement des producteurs locaux

- Attachés : 2
- Assistants de laboratoire : 5
- Gradué : 1
- Ouvriers qualifiés : 2

• Filière animale

- Premier Attaché – Vétérinaire : 1
- Attachés : 2
- Auxiliaires professionnels : 2

• Filière Promotion et Gestion

- Personnel provincial
 - Gradués : 3
 - Laborantin : 1
- Personnel de CPL-Promogest ASBL
 - Directeur : 1
 - Commercial-Coordinateur Produits locaux : 1
 - Ingénieur Agronome : 1
 - Techniciens : 7

• Filière Végétale

- Personnel provincial
 - Attachés : 2
 - Gradués : 3
 - Agent technique : 1
- Personnel de CPL-Végémar ASBL
 - Ingénieurs agronomes : 4
 - Gradués : 3
 - Technicien : 1

Pôle Laboratoire – Espace Tinlot – Station Provinciale d’Analyses Agricoles

- Premier Attaché Ingénieur agronome : 1
- **Laboratoire – Espace Tinlot – Station Provinciale d’Analyses Agricoles**
- Premier Attaché Ingénieur agronome : 1
- Attachés : 5
- Assistants de laboratoire : 11
- Gradués : 4
- Agents techniques : 6
- Employés d’administration : 3
- Employé de bibliothèque : 1
- Laborantin : 1
- Techniciens : 2
- Ouvriers qualifiés : 4
- Auxiliaires professionnels : 6
- Manœuvre pour travaux lourds : 1

Centre provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

- Attachés : 2
- Gradué coordinateur : 1
- Assistant de laboratoire : 1
- Gradué : 1
- Agent technique : 1
- Employé d’administration : 1
- Formateur : 1
- Ouvrier qualifié : 1
- Auxiliaires professionnels : 2

5. Activités du Département

5.1. Pôle Agriculture et Ruralité

5.1.1. Producteurs locaux

La **Cellule d'accompagnement des producteurs locaux** propose un soutien global à son public, régulièrement en collaboration avec d'autres entités et agents provinciaux, comme le Laboratoire, le CPFAR ou le vétérinaire de la Filière Animale.

Elle intervient auprès des **producteurs locaux**, déjà producteurs et/ou transformateurs de denrées alimentaires et des **porteurs de projets**, pour la mise en conformité avec les exigences légales et réglementaires en matière de **traçabilité** et de **sécurité alimentaire**.

Elle est présente à **chaque étape d'un projet**, de la planification de l'atelier jusqu'à l'étiquetage des produits finis :

- aide à l'aménagement et audit des infrastructures et ateliers dans le cadre des bonnes pratiques d'hygiène (BPH) et de fabrication (BPF) ;
- rédaction et mise en place de plans d'autocontrôle (plans HACCP) ;
- préparation aux visites de l'AFSCA et accompagnement du producteur lors des contrôles ;
- calcul des déclarations nutritionnelles et vérification de la conformité de l'étiquetage ;
- échantillonnage des denrées, coordination des analyses et formulation de conseils sur base des résultats ;
- détermination des dates limite de consommation (DLC) ;
- etc.

La Cellule d'accompagnement des producteurs locaux fournit aussi un support interne aux **cuisines de collectivité provinciales** par la réalisation d'audits.

Toujours avec l'objectif de fournir un accompagnement le plus global possible, elle collabore avec le Centre provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) pour l'**organisation de formations** à l'attention des artisans producteurs (point 4.3.7 du présent rapport).

Chiffres 2025

La Cellule d'accompagnement des producteurs locaux a notamment :

- vérifié **87 étiquettes** de produits locaux ;
- réalisé **120 visites d'ateliers** ;
- rédigé ou mis à jour **22 systèmes d'autocontrôle**.

5.1.2. Filière Animale

En 2025, la Filière Animale a accompagné des élevages de qualité différenciée, des projets et certains secteurs spécifiques, comme l'apiculture et le petit élevage amateur.

L'objectif de soutenir le développement d'élevages de qualité différenciée l'a amené à développer une vision globale de ce domaine de l'**agriculture**, en lien avec la **préservation de l'environnement** et la **biodiversité**.



Poulailler mobile

a. Aviculture

L'**aviculture** a été accompagnée, notamment avec le suivi et l'évaluation sanitaire d'une dizaine de **poulaillers mobiles**, dans un contexte de vigilance accrue par rapport à la grippe aviaire et la forte présence de parasitoses, favorisées par les conditions climatiques.

La Filière Animale a apporté son expertise pour la mise en œuvre de la soirée d'échanges intitulée « **Stratégies de gestion du parasitisme en élevage : retours d'expérience et solutions pratiques** » (point 4.4.4.b du présent rapport).

b. Apiculture

L'accompagnement d'**apiculteurs** dans la lutte et la prévention de la loque américaine et de la varroase s'est poursuivi.

La prévention consiste en une approche globale pour la qualité sanitaire et la robustesse des colonies d'abeilles.

c. Petit élevage amateur

Le **petit élevage amateur** a bénéficié d'un encadrement particulier pour sa participation à diverses manifestations permettant de valoriser le savoir-faire d'éleveurs liégeois et de promouvoir la diversité animale en élevage, dont :

- le concours de petit élevage de Battice, du 17 au 19/01/2025 ;
- le Lambertusmarkt, à Eupen, les 20 et 21/09/2025 ;
- l'Erntedankfest, à Eupen, du 10 au 12/10/2025.

Une attention particulière a été portée au bien-être animal et à la qualité des pratiques.

Vu le **contexte sanitaire de 2025**, les accompagnements ont également concerné les mesures de prévention de la grippe aviaire et de la maladie hémorragique du lapin.

La Filière Animale va évoluer, en 2026, en une Cellule Élevage et Biodiversité afin d'encore mieux s'adapter à l'élevage de qualité différenciée.



Petit élevage

5.1.3. Filière Promotion et Gestion

La Filière Promotion et Gestion agit notamment via le Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-Promogest ASBL).

Créé en 1997 pour offrir aux agriculteurs une comptabilité analytique agricole qui leur permettait d'obtenir des aides financières, CPL-Promogest ASBL est aujourd'hui découpé en **3 Départements**.

Le **Département Économique**, poursuit les missions initiales d'encadrement administratif et économique, le **Département Informatique** intervient en support, et le **Département Promotion et Gestion** assure la présence de « produits locaux » dans les rayons de la moyenne et de la grande distribution et dans des cuisines de collectivité.

a. Département Économique

Ce Département fournit une aide à la **gestion administrative, technique et économique des exploitations agricoles**. Il propose aux chefs d'exploitation de les épauler dans leur gestion quotidienne, leurs choix stratégiques, pour l'établissement de plans de reprise d'exploitation, les démarches administratives, etc.

Les changements fréquents de législation encadrant la **Politique Agricole Commune (PAC)** démontrent chaque année l'importance de ce service, notamment pour vulgariser la législation et en exposer les conséquences aux agriculteurs.

Chiffres 2025

Le Département Économique a réalisé :

- **265 déclarations de superficie** et modifications de déclarations ultérieures dans le cadre de la PAC ;
- **46 dossiers pour l'obtention des primes AII** (Aides à l'Installation et aux Investissements) ;
- **67 comptabilités de gestion agricoles**.

b. Département Informatique

Ce Département a développé et maintient constamment à jour un **outil de gestion informatique**, support indispensable au programme « Circuit court », pour l'échange de données, la gestion des processus et la maîtrise des coûts de logistique.

Cet outil garantit une efficacité maximale et répond aux attentes des producteurs et des partenaires commerciaux.

En 2025, il a été adapté à l'obligation de **facturation électronique**, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026. Deux nouveaux modules de transfert de données vers le logiciel comptable et de génération de fichiers .xml au **format PEPPOL** (*Pan-European Public Procurement On-Line*) ont été conçus.

Le Département Informatique a poursuivi sa collaboration, avec le Pôle Agriculture et Ruralité et le Pôle Laboratoire, pour le développement d'un nouveau LIMS (*Laboratory Information Management System*).

c. Département Promotion et Gestion

CPL-Promogest ASBL fournit aux producteurs locaux partenaires :

- une **aide administrative** dans toutes les démarches nécessaires à la commercialisation : référencement des produits auprès des enseignes, gestion des commandes, des factures, conformité avec la législation, etc. ;
- une **aide aux démarches commerciales** pour élargir le réseau de points de vente et de producteurs locaux via l'organisation de rencontres magasins-producteurs-cantines ;
- des **outils logistiques** avec un centre de groupage frigorifique, situé à Droixhe, une flotte de 5 camions, dont 4 frigorifiques, etc.

Le système est accessible à **tous les producteurs locaux liégeois** dont l'effectif ne dépasse pas 12 équivalents temps plein, moyennant la conformité de leurs productions avec les exigences légales. Les pratiques sont régies par une charte éthique et sociale.



Le réseau de partenaires de CPL-Promogest ASBL est composé de :

- **74 magasins**, dont 6 nouveaux en 2025 ;
- **40 cuisines de collectivités** ;
- **94 producteurs locaux liégeois**, dont 11 nouveaux en 2025 ;
- l'**ASBL Rayon 9** qui réalise les livraisons à vélo cargo dans 7 points de vente de l'hypercentre de Liège.

Chiffres 2025

CPL-Promogest ASBL a transporté plus de **242.000 colis** et permis aux producteurs partenaires de générer un chiffre d'affaires de plus de **2.650.000 €**.

Nouveauté

En 2025, des évolutions conséquentes ont eu lieu dans le paysage de la grande distribution (rachats, passages sous franchise, restructurations, etc.). Dans ce contexte, l'ASBL s'est montrée proactive pour le suivi et le développement de partenariats commerciaux.

CPL-Promogest ASBL a conclu, avec l'enseigne Delhaize le Lion, une convention qui ouvre l'accès, aux produits distribués via l'ASBL, à tous les magasins, désormais franchisés, en province de Liège et qui **garantit les paiements par la Centrale Delhaize**.

Cette année, **7 producteurs locaux**, accompagnés de longue date par CPL-Promogest ASBL, sont passés en **contrat direct** avec des enseignes de la grande distribution.

Le tremplin que la plateforme « produits locaux » leur a donné a fortement contribué à leur croissance.

CPL-Promogest ASBL fournit également des **denrées alimentaires fraîches** à des **cuisines de collectivité** d'établissements de la Province de Liège dans le cadre de **2 marchés publics** : le premier, ayant couvert la période du 1^{er} octobre 2022 au 31 juillet 2025, le second ayant démarré le 1^{er} août 2025, pour une durée de 2 ans reconductible 2 fois pour une année supplémentaire.

L'ASBL a fourni la HEPL en produits alimentaires locaux (légumes, lait, jus, soupe, conserves, œufs, pâtes, etc.) pour la composition de plus de **54.500 colis solidaires** destinés aux étudiants.

Chiffres 2025

La fourniture des cuisines de collectivité :

- **concerne 44 producteurs et 497 produits locaux** ;
- **représente 48 % du montant total des ventes de produits locaux**.

5.1.4. Filière Végétale

La Filière Végétale agit pour l'encadrement des cultures légumières à destination de l'industrie, des grandes cultures, du maraîchage diversifié sur petites surfaces et des jardins collectifs.

5.1.4.1. Cultures légumières à destination de l'industrie et grandes cultures

Le Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères ASBL (CPL-Végémar ASBL) est un **centre pilote** agréé, cofinancé par la Wallonie, cogéré par les pouvoirs publics et les producteurs.

CPL-Végémar ASBL intervient dans une multitude de domaines : le conseil direct aux producteurs pour leurs cultures, la fourniture d'avertissements agricoles, l'accompagnement dans les démarches de certification, la formation, etc.

Chaque année, l'ASBL participe à la réalisation d'ouvrages de référence pour la conduite des cultures.

a. Avertissements agricoles

Les avertissements agricoles sont de véritables **outils d'aide à la décision** en agriculture, ils permettent de réduire l'utilisation de moyens de lutte contre les ravageurs et les maladies.



Parcelle de haricots

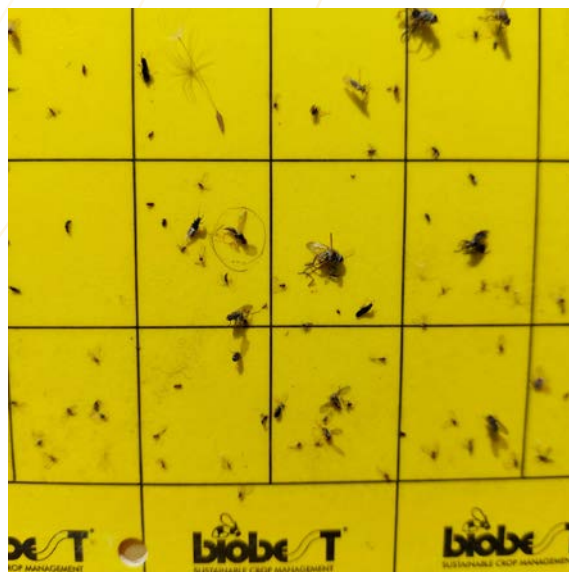


Parcelle de carottes

CPL-Végémar ASBL participe à plusieurs réseaux d'**avertissements généralisés** (froment, betterave, etc.) qui informent les agriculteurs du risque de la présence de ravageurs et maladies dans leurs parcelles.

Les **avertissements personnalisés** impliquent le suivi de parcelles déterminées pour informer l'agriculteur du niveau des populations de ravageurs dans ses parcelles avec un **avis de traitement ou non**.

En 2025, les avertissements personnalisés ont concerné des **parcelles de carottes**.



Détection de la mouche de la carotte

Une partie des données issues de ce suivi permet une évaluation généralisée des risques et la production d'avertissements généralisés.

Chiffres 2025

CPL-Végémar ASBL a participé à :

- **7 réseaux d'avertissements** (ravageurs et maladies) ;
- **1 réseau de suivi de la maturité** des maïs ensilage et grain ;
- **1 réseau d'évaluation du risque** de contamination en mycotoxines des froments.

CPL-Végémar ASBL a suivi **25 parcelles de carottes** pour **20 producteurs**.

b. Encadrement des producteurs

- **Conseil d'irrigation**

Ce service de conseil à la parcelle est proposé aux agriculteurs qui irriguent leurs **cultures légumières destinées à l'industrie**.

Chiffres 2025

38 agriculteurs ont utilisé ce service pour **172 parcelles**, soit 206 ha de carottes, 289 ha d'épinards, 259 ha de fèves des marais, 475 ha de haricots, 149 ha de pois et 165 ha de diverses cultures (ail, aneth, basilic, coriandre, courge, échalote, marjolaine, oignon, persil, pomme de terre et thym).

- **Accompagnement et préparation à la certification**

Les certifications **GlobalG.A.P.** (*Good Agricultural Practice*) et **VEGAPLAN**, Guide sectoriel et Standard, sont requises pour la commercialisation des productions vers certains secteurs comme les supermarchés ou l'export.

GlobalG.A.P. impose également l'application du référentiel **GRASP** (GLOBALG.A.P. Risk Assessment on Social Practice) qui concerne les pratiques sociales dans les exploitations agricoles.

Les demandes d'accompagnement émanent de groupements de producteurs partenaires, des producteurs de pommes de terre de la Société du Terroir de Geer (STG) et de producteurs indépendants.

Chiffres 2025

CPL-Végémar ASBL a accompagné :

- **56 producteurs** dans le cadre de la certification **GlobalG.A.P.** ;
- **2 producteurs** dans le cadre de la certification **VEGAPLAN**.

- **Accompagnement des producteurs bio**

Ce service informe sur les techniques et la commercialisation, visite des parcelles, aide dans les démarches administratives, etc.

En 2025, CPL-Végémar ASBL a accompagné **50 producteurs bio**.

- **Accompagnement technique des CETA**

CPL-Végémar ASBL assure le suivi technique du Centre d'Études Techniques Agricoles Bio (CETA bio) et synthétise les enseignements qui ressortent des réunions.

Les sujets abordés (fertilisation, désherbage, etc.) sont complétés par des visites de parcelles ou des présentations, régulièrement réalisées par des intervenants externes.

c. Expérimentation et vulgarisation

En province de Liège, les conditions de culture sont fort différentes entre la Hesbaye, le Condroz, la Région herbagère et l'Ardenne.

Il est essentiel de **tester**, selon ces conditions, de nouvelles variétés et techniques pour **informer** les agriculteurs des résultats obtenus.

Les expérimentations se pratiquent systématiquement sur des parcelles de 10 à 20 m² selon la culture et les objets testés (variété culturale, traitement phytosanitaire, etc.).



Mise en place d'un essai

Chaque objet est répété au moins 3 fois dans un essai pour pouvoir faire une **analyse statistique fiable** des résultats obtenus.

La durée d'un essai est généralement équivalente à la durée d'une culture.

Quel que soit le thème de l'expérimentation, il est nécessaire de pouvoir répéter les essais dans l'espace et dans le temps pour tenir compte des conditions pédoclimatiques et consolider les résultats obtenus avant diffusion vers le secteur agricole.

Les essais menés en 2025 concernent :

- les cultures de froment et maïs ;
- les prairies ;
- les cultures maraîchères ;
- l'agriculture biologique.

Ceux-ci sont détaillés en annexe 1.



Essai de désherbage en culture de fève

d. Organisation ou participation à des conférences et formations

En 2025, des agents de CPL-Végémar ASBL :

- ont assuré **2** évènements agréés pour la prolongation de la phytolice ;
- sont intervenus lors de **5 évènements** agréés pour la prolongation de la phytolice ;
- ont pris part à divers évènements non agréés pour la prolongation de la phytolice.

Le détail des évènements est présenté en annexe 2.

e. Journée interprofessionnelle du Bio

Le 3 juillet 2025, CPL-Végémar ASBL a organisé la **9^e édition de la « Journée interprofessionnelle du Bio »**. Pour cette édition, il s'est associé à WalDigiFarm ASBL et au Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W) pour mettre en avant les nouvelles technologies en agriculture.

L'évènement a eu lieu sur une plateforme de 60 ha de grandes cultures et de légumes « plein champ bio » située au sein de l'exploitation de Monsieur Axel MOËS, agriculteur bio à Thisnes (Hannut). Des parcelles de démonstrations et des essais agronomiques y avaient été implantées pour l'occasion.

Plus de **40 exposants** des secteurs privé et public (agro-fourriture, machines agricoles, structures d'encadrement, organisme certificateur, etc.) et **600 visiteurs** ont participé à l'évènement.



Visite commentée d'une parcelle d'essai

Ces acteurs du secteur ont pu **assister à des démonstrations** de matériel de désherbage et de robots, **visiter les cultures** en place et **entendre les exposés** dispensés par CPL-Végémar ASBL et d'autres structures d'encadrement associées à l'évènement.

Le Département de l'Agriculture, de la Ruralité et du Laboratoire a contribué à l'organisation de cette journée. Plusieurs de ses agents ont assuré des tâches de logistique, conduite de véhicules, intendance, etc.

5.1.4.2. Maraîchage de proximité et jardins collectifs

Un **encadrement technique du maraîchage** est proposé par la Province de Liège depuis 2012, d'abord via CPL-Végémar ASBL, puis par la **Cellule d'encadrement des maraîchers bio**, au sein du Département, depuis 2019.

Chiffres 2025

80 exploitations maraîchères, correspondant à environ **160 maraîchers**, ont bénéficié de conseils pour l'élaboration des plans de culture, la préparation du sol, les techniques de plantation, la lutte contre les adventices et les ravageurs, etc.



Cultures maraîchères sous serre

Cette Cellule collabore étroitement avec les autres entités du Département pour la réussite de projets de maraîchage qu'ils soient professionnels, associatifs ou scolaires.

a. Encadrement des maraîchers

- Un **accompagnement technique** est proposé aux maraîchers qui optent pour des méthodes de travail respectueuses de l'environnement, favorisant la biodiversité, et sans recours aux intrants chimiques de synthèse.

Il est réalisé par un **technicien expert en maraîchage** et une équipe pluridisciplinaire qui coordonnent les différents services provinciaux impliqués, notamment pour la planification des prélèvements et la réalisation des analyses par le Laboratoire provincial.

Les analyses concernent la fertilité des sols, mais aussi la qualité des productions !

Un **schéma de prélèvements et d'analyses** des sols et des productions a été défini en fonction des attentes de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA).

Il est proposé aux maraîchers pour améliorer **la performance des cultures** et assurer **la qualité sanitaire des productions**.

L'accompagnement technique et la présence continue sur le terrain apportent une écoute et un **soutien moral** aux maraîchers. Ces éléments sont indispensables à certains pour envisager la continuité de leur exploitation.

- **L'augmentation de la variabilité climatique**, l'apparition de **nouveaux ravageurs et maladies** et leurs impacts, pouvant aller jusqu'à la perte totale des productions, nécessitent une **adaptation constante** des conseils prodigués.

En maraîchage diversifié sur petites surfaces, toute perte ou diminution de production impacte fortement la rentabilité économique.

90 % des exploitations maraîchères accompagnées font moins de 1 hectare !

En 2025, les **conditions anormalement chaudes et sèches** ont causé une augmentation de la présence de ravageurs. Pucerons, acariens, punaises, altises, etc., ont eu un impact, parfois très important, sur le chiffre d'affaires des exploitations.



Nouvelle technique de semis de carottes

Les **attaques de punaises** ont été particulièrement importantes sur les **cultures menées en serre**. Elles ont causé des dégâts notables aux tomates, aubergines, poivrons et concombres.

Les pucerons et les pathogènes qu'ils transmettent aux plantes ont impacté l'ensemble des productions maraîchères, **anormalement tôt dans l'année**.

Préserver la biodiversité et la favoriser, c'est s'octroyer une aide incontournable pour limiter les ravages. L'équipe qui encadre les maraîchers y est très attentive.

Les conseils techniques en **gestion de l'eau** et en **irrigation** sont devenus indispensables, d'autant que beaucoup de maraîchers sous-estiment encore ce paramètre.

Certaines cultures sont désormais plus difficiles à gérer, par exemple les légumes de printemps (choux chinois, cerfeuil, épinard, etc.) qui sont sujettes à la montaison prématurée en cas de stress thermique ou hydrique.

La Cellule d'encadrement intervient dès **la définition du plan de culture**, en novembre-décembre de **l'année qui précède la culture**, et conseille les maraîchers pour le choix des variétés les plus adaptées de plants et de semences.

Pour s'adapter au nouveau contexte climatique, les maraîchers implantent des **cultures innovantes**.



Gingembre liégeois

La culture de la **patate douce** est déjà bien maîtrisée, celle du **gingembre** est une autre diversification prometteuse, mais elle reste risquée et son implantation est coûteuse.

L'équipe d'encadrement des maraîchers est attentive à ces possibilités d'**adaptation**, elle capitalise les expériences acquises au sein du réseau des maraîchers.

- **La mise en réseau** des maraîchers à l'échelle du territoire est un point fort de l'encadrement.

La 12^e édition de la **Journée des maraîchers bio** encadrés par la Province de Liège a eu lieu le 16 janvier 2025 dans les locaux de la HEPL La Reid. Elle a rassemblé une septantaine de projets maraîchers bio et l'ensemble des Services du Département.

Les maraîchers ont pu s'informer sur des **sujets d'actualité** (certification Bio, impositions de l'AFSCA, etc.) et partager leurs expériences (pratiques culturelles, choix de modèle économique, etc.).

Une des interventions a concerné la **santé mentale et physique** des maraîchers, les participants ont ainsi été sensibilisés à l'importance de ces aspects pour la pérennité de leurs projets.



Journée des maraîchers bio

b. Soutien au maraîchage de proximité

La Province de Liège a décidé de compléter l'encadrement concret et pratique qu'elle fournit au secteur du maraîchage par une **aide financière**.

Ce soutien concerne les investissements réalisés dans un contexte de **production en maraîchage de proximité** et/ou de **diversification** en lien avec cette activité (productions associées, transformation, etc.).

Chiffres 2025

51 exploitations maraîchères ont bénéficié d'une aide aux investissements pour un montant total de **58.770,00 €**.

c. Accompagnement des jardins collectifs

De nombreux opérateurs issus de divers horizons (social, associatif, etc.) ainsi que des **collectivités publiques** portent des projets de jardins collectifs.

L'encadrement de ces projets est adapté en fonction du niveau de connaissance, souvent très hétérogène, des bénéficiaires. Il peut aller de la **formation de base** jusqu'à la fourniture de **conseils pointus**.

Un cursus de **10 ateliers de formation** a été développé à destination du public des jardins collectifs. Chacun des ateliers a une thématique identifiée : la création d'un potager, le sol, les amendements, les cultures, les maladies, etc.

Outre le transfert de savoirs et savoir-faire, ces ateliers et visites de jardin contribuent à la **création de liens sociaux** au sein des collectivités qui organisent des projets de jardins.

Cette année, les élèves de l'École communale de **Ninane-Chaufontaine** ont bénéficié d'un accompagnement similaire à celui d'un **jardin collectif** dans le cadre du projet pédagogique « L'École du Dehors ».

d. Accompagnement d'opérateurs d'enseignement et de formation

La Cellule d'encadrement des maraîchers bio intervient auprès de plusieurs établissements d'enseignement, opérateurs de formation, CPAS porteurs d'un projet de maraîchage, etc.

L'**IPEA La Reid** et l'**École d'horticulture de la Ville de Liège** ont bénéficié de visites et de conseils pour leurs cursus intégrant le maraîchage et la permaculture. Chaque intervention associait un exposé théorique et une visite commentée des parcelles.

Les 10 ateliers de formation ont également été dispensés dans le cadre d'une organisation du **Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité** (CPFAR).

Trois opérateurs de formation (La Bourrache ASBL, Le Cortil ASBL et Cap Terre ASBL) et **trois CPAS** (Héron, Pepinster et Trooz) ont bénéficié d'un accompagnement technique.

Chacun d'eux fonctionne avec des **ressources internes spécialisées en maraîchage**. Dès lors, le suivi de ces projets est similaire à l'accompagnement proposé aux maraîchers professionnels.

De nombreux apprenants en maraîchage bénéficient de ce lien avec le réseau des maraîchers bio de la province de Liège, notamment pour la réalisation de **stages pratiques en exploitation**.

Chiffres 2025

La Cellule d'encadrement des maraîchers bio a accompagné :

- **15 jardins collectifs ;**
- **2 établissements d'enseignement ;**
- **3 opérateurs de formation ;**
- **3 CPAS** porteurs d'un projet de maraîchage.

5.2. Pôle Laboratoire

En 2025, le Pôle Laboratoire a poursuivi le **recentrage de ses activités** autour du système alimentaire durable.

L'inondation qu'a subie Malvoz a nécessité de confier certaines analyses à des prestataires extérieurs :

- le cadmium (Cd) dans les sols ;
- les métaux lourds (As, Cd, Cr, Cu, Hg, Mn, Mo, Ni, Pb, Zn) dans les légumes, fruits et denrées alimentaires ;
- les extraits préparés en interne pour le dosage du cadmium disponible dans les sols ;
- les analyses microbiologiques de denrées alimentaires et surfaces.

Mais ce sont toujours bien les agents du Laboratoire provincial qui assurent le **prélèvement, l'interprétation des résultats** et le **conseil** qui en découlent.

5.2.1. Prélèvements agricoles

En 2025, l'équipe de prélèvement de sols agricoles a été renforcée par 3 agents, elle comporte désormais 7 préleveurs. Ces agents de terrain jouent un **rôle essentiel** : ils planifient les prélèvements en fonction du calendrier agricole, des capacités analytiques du Laboratoire et des impositions réglementaires ; ils garantissent la **qualité des échantillons** analysés par le Laboratoire et sont également un maillon essentiel pour la transmission des résultats et des conseils aux usagers.

Les prélèvements sont réalisés de façon manuelle ou à l'aide d'équipements motorisés selon des procédures strictes : chaque préleveur a reçu une formation adéquate et les prélèvements sont accrédités par BELAC.

Chiffres 2025

11.000 prélèvements d'échantillons agricoles ont été réalisés au bénéfice de plus de **900 agriculteurs**.



Cartographie d'une parcelle et des prélèvements réalisés via le portail REQUACARTO

En 2025, la **convention de subventionnement** conclue en 2024 avec **Agra-Ost ASBL** s'est poursuivie.

L'ASBL a effectué 680 prélèvements de sols agricoles, d'engrais de ferme et de fourrages sur le territoire d'**Ostbelgien**. Elle assure la communication des résultats d'analyses et des conseils aux **agriculteurs germanophones**.

5.2.2. Activités analytiques

Les analyses du Laboratoire concernent l'entièreté du cycle de production agricole : **fertilité du sol, fourrages, engrais de ferme et productions primaires**. En 2025, plus de **17.000 échantillons**, toutes matrices confondues, ont été préparés et analysés par le Laboratoire.

La plupart des résultats sont obtenus par des méthodes de chimie analytique classiques ou par spectrométrie dans le proche infrarouge, dans des longueurs d'onde comprises entre 780 et 2.500 nanomètres.

Cette méthode est rapide. Elle permet la **quantification simultanée** des **constituants organiques majeurs** des productions fourragères et des amendements organiques ou des **paramètres physico-chimiques** des sols agricoles.

Suite au sinistre du bâtiment Malvoz, le Laboratoire a également travaillé au transfert et à l'installation d'équipements analytiques de précision pour le dosage des métaux dans les sols, les légumes et les fruits sur le site de Tinlot.



Dosage du mercure

L'appareil de **dosage du mercure** par la méthode *Flow Injection Mercury Systems* est opérationnel, à Tinlot, depuis le mois d'octobre 2025.

La mise en fonction de 2 nouveaux spectromètres, acquis fin 2024, et le transfert d'équipements de chimie analytique instrumentale nécessitent un important travail d'aménagement des locaux et de validation des méthodes.

Les chiffres clés relatifs aux activités d'analyse du Laboratoire sont présentés en annexe 3.

5.2.3. Conseil et Accompagnement

La **programmation des analyses** à réaliser, l'**interprétation des résultats** et la fourniture de **conseils personnalisés** aux agriculteurs représentent la plus-value majeure du Laboratoire provincial.

L'amélioration continue en matière de conseil permet de raisonner les apports en fertilisants, de valoriser les engrais de ferme, d'optimiser les rendements et de limiter les pertes.

En 2025, le Laboratoire a poursuivi l'accompagnement des agriculteurs dans le cadre de la mesure agroenvironnementale et climatique, dite MAEC-SOL MR14, de la PAC 2023-2027.

Cette mesure vise le maintien et l'amélioration du taux de carbone organique dans les sols agricoles, plus de **2.500 prélèvements** ont été effectués spécifiquement pour cet accompagnement pour la période 2024-2025.

5.2.4. Services supports

Des services internes au Laboratoire provincial interviennent en support, ils sont indispensables à son bon fonctionnement :

- Le **Département Qualité** organise le développement des systèmes de gestion de la qualité sur base des exigences de la norme **ISO/CEI 17025**. Les agréments et accréditations du Laboratoire sont présentés en annexe 4.
- Le **Service de métrologie** a effectué 211 suivis d'équipements via l'étalonnage de 98 chaînes de mesure avec sondes de température, la cartographie de 61 enceintes (étuves, réfrigérateurs, incubateurs, etc.) et la réalisation de 52 autres vérifications (pipettes, pH-mètres, conductimètres, oxygénomètres, etc.).

5.3. Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

Le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) est un **opérateur de formation** agréé par la Wallonie.

Il organise une large gamme de formations adaptées aux besoins des professionnels des secteurs agricole, apicole, horticole, brassicole, viticole, rural et des éco-citoyens.

Il est installé sur le site Crisnée depuis 2023 et innove constamment pour faire du lieu une **composante essentielle de ses actions et formations.**



Flocage du camion de la conserverie solidaire

En 2025, plusieurs aménagements ont été réalisés : création d'un **potager pédagogique** lié à la formation du même nom, installation de **bacs à plantes aromatiques**, mise en place d'une « **ruche cheminée** » permettant l'observation sécurisée du monde des abeilles, etc.

Des **variétés anciennes d'arbres fruitiers**, pommiers et poiriers, ont été implantées sur le site dans le cadre des formations en **agroforesterie**.

5.3.1. La Conserverie Solidaire

La **Conserverie Solidaire et Itinérante** est un **atelier mobile** qui assure la sensibilisation et la formation aux techniques de conservation des fruits et légumes, il répond aux normes de l'AFSCA.

Ce projet est soutenu par des financements européens depuis 2015, pour la période 2022-2025, le Fonds Social Européen a octroyé un subside de **471.572,00 €**.



10 ans de la Conserverie Solidaire et Itinérante du CPFAR

Ce financement a permis de **renforcer l'offre de formation**, de **digitaliser les services** et de développer un **accompagnement personnalisé** des projets, en lien avec des **couveuses d'entreprises** et la Cellule d'accompagnement des producteurs locaux.

Depuis 2023, des **ateliers fixes**, basés sur le site de Crisnée, renforcent l'offre de la Conserverie Solidaire.

Ces ateliers offrent l'accès à des équipements professionnels, tels que des **autoclaves** (pour la stérilisation) et permettent d'accueillir un plus grand nombre d'apprenants tout en garantissant des conditions pédagogiques optimales.

Le CPFAR est partenaire du **portefeuille de projets FSE Nouvel'R** qui cible le renforcement des compétences, la qualification et l'autonomie de publics éloignés de l'emploi. Ainsi, il inclut les actions de la Conserverie Solidaire au sein d'une **approche globale** et renforce l'éligibilité des projets à des financements européens.

Dans le cadre de cette collaboration, le CPFAR a participé **au Festival des Ressources, le 15 octobre 2025, sur le site des anciens ACEC de Herstal.**

Chiffres 2025

21 modules de formation « Conserverie Solidaire » ont été élaborés pour **166 participants**.

5.3.2. Les Mielleries

La **Miellerie Mobile** est aussi un **atelier itinérant** : il répond aux normes de l'AFSCA.

La Miellerie permet aux apiculteurs d'**extraire le miel de leurs ruches** dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène (BPH) et participe à la sensibilisation du public à la préservation de la biodiversité et des abeilles.

C'est un outil précieux pour la formation des apiculteurs et futurs apiculteurs.

La Miellerie Mobile est complétée par une **Miellerie fixe** située sur le site de Crisnée. Ces ateliers permettent d'accueillir davantage d'apiculteurs dans un espace de travail plus spacieux, ils renforcent les actions déjà portées par la **Miellerie Mobile**.

Chiffres 2025

- **123 apiculteurs** ont extrait le miel de leurs ruches dans une Miellerie provinciale ;
- **5,5 tonnes de miel** ont été extraites ;
- **6 mises à disposition** de la Miellerie Mobile à des groupements d'apiculteurs et des écoles d'apiculture.

5.3.3. Les ruchers didactiques

Le CPFAR gère **4 ruchers didactiques** basés sur le site de l'insectarium Hexapoda, à Waremmes, dans le parc du château de Jehay et sur son nouveau site de Crisnée.

Des panneaux pédagogiques informent et sensibilisent le public à l'apiculture, la pollinisation, etc. Des sondes et balances **connectées** équipent les ruches et permettent de suivre divers paramètres en **temps réel**.

Les ruches du CPFAR sont équipées de différents types de **muselières** et de **pièges à frelons asiatiques**. L'évaluation des résultats obtenus est partagée avec le secteur apicole et contribue à l'amélioration des pratiques et outils de lutte.



Rucher didactique de Crisnée

Nouveauté

Un rucher pour observer les abeilles

Le 22 mai 2025, le CPFAR a inauguré un **nouveau rucher pédagogique** dans le **jardin entomologique d'Hexapoda**, le plus grand insectarium d'Europe.

Un modèle de **ruche unique**, conçu par Hexapoda, permet d'observer les abeilles en toute sécurité. Le CPFAR assure l'entretien des ruches et veille au **bien-être des colonies** qui les occupent.

Le miel produit par les ruchers didactiques est régulièrement offert dans le cadre d'activités pédagogiques, il participe à la promotion des Mielleries.

Évènements

Les 10 ans de la Conserverie Solidaire et de la Miellerie Mobile

Le **14 avril 2025**, des partenaires, anciens stagiaires et acteurs de la Conserverie Solidaire se sont réunis autour de témoignages d'anciens apprenants et ont pu participer à une *masterclass* animée par Sang-Hoon DEGEIMBRE, Chef étoilé.

Le **18 juin 2025**, des apiculteurs, des éco-citoyens et le grand public ont pu visiter des stands thématiques, participer à des animations pédagogiques et s'informer sur le rôle des abeilles et l'importance de préserver la biodiversité.

5.3.4. Les conférences apicoles

En 2025, le CPFAR a composé un cycle de conférences apicoles « **Miel et Abeilles** », des rencontres dédiées aux apiculteurs, aux passionnés, au public et aux acteurs des collectivités locales, selon les thématiques.

Les participants ont pu découvrir les enjeux actuels de l'apiculture et perfectionner leurs connaissances. La découverte de l'abeille et du fonctionnement de la ruche, des techniques de production du miel, des bonnes pratiques de santé des colonies ont notamment fait partie des sujets traités.

Le programme de ces conférences apicoles est présenté en annexe 5.



Atelier de fabrication de muselières de protection contre les frelons asiatiques



Atelier de géolocalisation des nids

La **lutte contre le frelon asiatique** a constitué l'un des enjeux majeurs du cycle Miel et Abeilles 2025.

Les actions du CPFAR en la matière ont concerné **tous les publics** intéressés : **les apiculteurs**, directement confrontés aux attaques sur leurs ruchers, **les communes et pouvoirs locaux**, concernés par la sécurité et la gestion du territoire, mais également tous les **acteurs du monde agricole**.

Le **Villes et Communes**, les élus, les **mandataires locaux** et le **grand public** ont pu participer à des conférences sur les enjeux liés au frelon asiatique, son identification et les comportements à adopter lors de sa présence.



Nid découvert (après neutralisation)

Nouveauté

Géolocalisation des nids de frelon asiatique

Une technique innovante a été mise en évidence lors d'un atelier du CPFAR ! Le traçage d'un frelon préalablement équipé d'un **microémetteur d'un poids de 160 milligrammes**.

Le suivi du frelon jusqu'à son nid se fait alors à l'aide d'un détecteur spécifique ou via un smartphone.

Ces temps d'information ont été complétés par **des ateliers pratiques** destinés aux **apiculteurs** permettant d'aborder concrètement **les différents types de pièges** ainsi que les dispositifs de protection des ruchers, notamment les muselières.

Cet enjeu est crucial, tant pour les apiculteurs, confrontés directement aux attaques de leurs ruchers, que pour les communes et le grand public, car la lutte contre cette espèce invasive représente un **défi majeur de sécurité, d'environnement et de biodiversité**.

Chiffres 2025

9 conférences « Miel et Abeilles » ont été organisées pour **140 participants**.

5.3.5. Viticulture

Le CPFAR est acteur du **développement viticole** sur le territoire provincial.

Tout au long de l'année, le service organise des actions, des formations et des conférences afin de soutenir et dynamiser ce secteur.

a. Vignoble pédagogique provincial

Depuis 2021, la Province de Liège est propriétaire d'un vignoble situé à Flémalle que le CPFAR gère à des **fins pédagogiques**.

Ce vignoble est un **support unique** pour l'organisation de formations et de stages.



Vendange 2025 du vignoble pédagogique provincial

La **gestion du vignoble par éco-pâturage** s'est poursuivie en 2025 et constitue une vitrine pour cette technique de gestion alternative des espaces verts par des animaux rustiques.

Depuis cette année, le vignoble est engagé dans une démarche de **certification biologique**.

Chiffres 2025

4.200 kg de raisin ont été récoltés, correspondant à une production de **2.500 litres de vin**.



Gestion du vignoble par éco-pâturage

b. Vignoble expérimental

Une parcelle du vignoble est dédiée à l'évaluation agronomique et œnologique de **variétés résistantes**, notamment aux maladies cryptogamiques.

Implanté sur le site de Crisnée depuis 2024, le vignoble expérimental permet de tester ces cépages dans les conditions pédoclimatiques propres à la province de Liège.

En 2025, un essai comparatif de 3 types de paillages a été conduit afin d'évaluer l'efficacité de l'utilisation de **copeaux de bois**, de **laine de mouton** et de **paille**.



c. Formations en viticulture

Les formations concernent plusieurs aspects de la viticulture et s'adressent tant à un public d'étudiants qu'aux professionnels du secteur.

Le détail de ces formations est présenté en annexe 6.

Chiffres 2025

8 formations ont regroupé **257 participants**.

d. 2^e Salon des viticulteurs de la Province de Liège

La 2^e édition du Salon des viticulteurs de la Province de Liège a eu lieu le 29 novembre 2025, au Palais provincial, dans le cadre du projet « Votre Palais ».

Cet évènement unique, consacré exclusivement aux domaines viticoles de la province de Liège, a réuni **17 domaines** et accueilli près de **350 visiteurs**.

Le grand public y a découvert les vins issus du terroir de la province de Liège et a pu mesurer à quel point la qualité des productions viticoles locales est remarquable.

e. Projet INTERREG VI A Grande Région « YesWiClim »

Depuis le 1^{er} mai 2025, le CPFAR participe, en tant qu'opérateur partenaire, au projet INTERREG VIA Grande Région « YesWiClim ».

La durée du projet est de **3 ans**, du 1^{er} mai 2025 au 30 avril 2028. Les actions du CPFAR concernent :

- le développement de **formations** à destination des professionnels de la viticulture ;
- le développement de **séances de sensibilisation** à destination des citoyens de la Grande Région ;
- la collaboration, avec l'ULiège, à l'étude sur **l'évolution climatique** et son impact sur les futurs types de plantation fruiticole en Grande Région ;
- la contribution à l'édition d'une newsletter plurilingue.

La subvention totale prévue pour ce projet s'élève à **533.741,04 €**, elle provient du FEDER (60 %) et de la Wallonie (30 %).

Deux formations techniques destinées aux viticulteurs et une activité pédagogique ont été prévues afin de renforcer les compétences en **viticulture durable** et sensibiliser aux métiers.



2^e Salon des viticulteurs au Palais provincial

Des échanges techniques entre partenaires ont eu lieu lors de missions au Luxembourg, avec la visite de domaines viticoles engagés dans l'**adaptation au changement climatique**.

Une étude sur les besoins des vignobles en **stations météorologiques** a débouché sur l'acquisition de matériel et la création de capsules vidéo.

5.3.6. *Projet INTERREG VI A Grande Région « ECOPIERRE »*

NOUVEAUTÉ

Murs en pierres sèches, vignes et biodiversité

Depuis le 10 mars 2025, le CPFAR participe au projet **Pierre sèche et résilience en Grande Région**, en tant qu'opérateur méthodologique. L'objectif est de promouvoir une filière durable et circulaire autour de la **maçonnerie en pierre sèche**, technique millénaire consistant à assembler des pierres sans mortier.

Le projet **ECOPIERRE** vise à renforcer la filière à travers trois axes :

- sensibiliser et former les acteurs de la construction à un usage raisonné et au réemploi des pierres ;
- développer la formation de professionnels spécialisés et la reconnaissance du **métier de murailleur** ;
- structurer un **pôle de compétences** regroupant les acteurs de la filière afin de stimuler le marché et favoriser l'intégration de la pierre sèche dans les espaces bâtis et naturels.

Le **vignoble expérimental de Crisnée est devenu une vitrine évolutive** des réalisations. Il sera le théâtre d'une formation coordonnée par l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) sur l'intérêt des **murs en pierre sèche**, mettant en avant leurs avantages pour la culture de la vigne et pour l'amélioration de la **biodiversité**.

5.3.7. *Formations pour les artisans-producteurs*

Le CPFAR collabore avec la Cellule d'accompagnement des producteurs locaux pour proposer une formation répondant aux **exigences de l'AFSCA**.

Cette formation comporte 2 volets :

- Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) et Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) ;
- Analyse des dangers – points critiques pour leur maîtrise – HACCP.

La Cellule d'accompagnement des producteurs locaux intervient pour adapter la formation aux pratiques et procédures déjà en place dans les entreprises.

Chiffres 2025

9 formations ont été mises sur pied chez **2 producteurs** différents, au bénéfice de **40 opérateurs en production agroalimentaire**.

5.3.8. *Formations brassicoles*

Le CPFAR a orchestré **deux ateliers de formation** lors de la « **Cinquième édition de la Rencontre autour du Brassage et de la Bière** », en collaboration avec la HEPL La Reid et Forma+, le dimanche 19 octobre 2025 :

- Identifier les défauts aromatiques et gustatifs d'une bière ;
- *Séance de beer pairing* (association de bières et de produits locaux).

Chiffres 2025

La Rencontre autour du Brassage et de la Bière a regroupé **130 participants**, 62 ont assisté aux ateliers.

5.3.9. Formations professionnelles agricoles

Ces formations s'adressent aux agriculteurs et acteurs du monde agricole, aux demandeurs d'emploi, aux personnes souhaitant se réorienter professionnellement vers l'agriculture, etc.

Un total de **40 sessions** est prévu en 2025-2026, chacune d'elles mettra en œuvre un des **16 modules de formation** qui ont été approuvés par la Wallonie qui subsidie ces organisations pour un montant total de **maximum 203.672,90 €**.

La liste des formations organisées est présentée en annexe 7.

Chiffres 2025

15 formations totalisent **280 participants**.

5.3.10. Conférence et formation sur les moyens de protection contre le loup

Le CPFAR, en collaboration avec Canopea et Natagriwal, a programmé, le 12 décembre 2025, une conférence : « **Chiens de Protection de Troupeaux : Une solution pour nos élevages ?** ».

Cette conférence a été suivie d'une **formation** sur les chiens de protection pour les éleveurs, dispensée les 13 et 14 décembre 2025 par un formateur de **l'Institut de l'Élevage (IDELE)**, organisme français renommé en matière de formation et d'expertise sur les chiens de protection.

La semaine du 15 décembre 2025, un **accompagnement de terrain** de plusieurs d'exploitations, déjà équipées de chiens de protection, a été organisé avec la participation du formateur de l'IDELE.

Depuis la première conférence-formation sur cette thématique, en janvier 2024, plusieurs exploitations ont adopté ce mode de protection.

Chiffres 2025

- **92 participants** ont assisté à la conférence du vendredi ;
- **21 éleveurs** ont suivi la formation théorique durant le week-end.



Chiens de protection de troupeaux

5.4. Communication et Promotion du Département

Les Services du Département agissent de manière transversale pour la promotion des actions en matière d'agriculture et de ruralité, la mise en évidence des producteurs locaux et de leur savoir-faire ou l'information sur des thématiques ciblées.

5.4.1. Prix des Acteurs de la Transition Écologique et Alimentaire



Plan Climat – Colloque « La robustesse des territoires » et remise des prix « PATEA »

54 dossiers de candidature ont été reçus pour la **5^e édition du Prix** des Acteurs de la Transition Écologique et Alimentaire de la Province de Liège.

Ce prix est organisé conjointement par le Département de l'Agriculture, de la Ruralité et du Laboratoire et le Département des Infrastructures et du Développement durable.

Son objectif est de mettre en évidence des initiatives innovantes et inspirantes qui participent concrètement à la transition alimentaire, écologique et énergétique du territoire provincial.

La participation est ouverte à tout acteur concerné (personnes physiques, personnes morales, associations de fait, etc.). Les projets et actions sont évalués sur base des 5 critères fixés dans le règlement :

- l'action en matière de transition alimentaire et/ou écologique et/ou énergétique ;
- le caractère innovant et/ou original et/ou complémentaire ;



Eco pâturages – Gestion écologique des talus et prairies par les moutons

- l'ancrage territorial et le soutien par des acteurs de la société ;
- les perspectives, notamment économiques, de continuité et de développement ;
- le caractère inspirant et transposable.

Le jury s'est réuni le 3 novembre 2025 et a déterminé **4 lauréats** qui ont reçu, chacun, **un prix de 5.000 €** pour soutenir et encourager le développement de leur action :

- **Association Marchal et fils SASPJ** de Faimés (relocalisation de la production de viande ovine en Belgique via une filière courte, éthique et agroécologique) ;
- **Debouge et enfants SRL** de Clavier (relocalisation et intégration de la production de farines sans gluten et bio, de la culture à la transformation et à la distribution) ;
- **Sébastien Jennes** de Xhendelesse-Herve (élevage de vaches laitières dans des prés-vergers, valorisation des fruits en jus, cidre et vinaigre, restauration d'arbres têtards et production de plaquettes de bois de chauffage) ;
- **Cidre Walter SNC** de Visé (micro-cidrerie artisanale qui valorise les vergers haute tige traditionnels et produit un cidre local, création d'un verger conservatoire de 3 hectares).

La proclamation des résultats a eu lieu le 20 novembre 2025, à La Grand Poste de Liège, à l'occasion du 10^e anniversaire du Plan Climat de la Province de Liège.

5.4.2. Concours des artisans

Les **Concours des artisans** mettent en évidence les savoir-faire de producteurs du territoire, ils sont mis sur pied par le Département depuis 2016.

Ces concours favorisent également les rencontres et l'émulation entre les acteurs.

a. Concours du Meilleur glacier de la province de Liège

Pour cette **2^e édition** du Concours du Meilleur Glacier de la province de Liège les dégustations de présélection ont eu lieu sur les marchés hebdomadaires de Huy, Waremme, Tilff et Verviers. La glace à la vanille et un parfum signature, propre à chaque glacier, ont été notés sur base de 3 critères : le **Goût**, la **Longueur en bouche** et la **Texture**.

Le public était invité à choisir le parfum de la glace à produire par les finalistes du concours, aux côtés **du sorbet à la fraise**, imposé pour cette édition. C'est le **parfum pistache** qui a été plébiscité !



Finale du Concours



Lauréats du Concours

La finale a eu lieu le 20 mai 2025 à Waremme, au Province Ballons Arena. Un jury aguerrri, composé notamment de professionnels de l'HoReCa, a déterminé les **3 lauréats** du concours parmi les **10 finalistes**. Les résultats sont présentés en annexe 8.

L'ensemble des finalistes a bénéficié d'une visibilité accrue via plusieurs reportages télévisés, écrits et dans les médias provinciaux.

Les lauréats affichent leur réussite dans le Concours en apposant des macarons sur leurs produits.

Le gagnant s'est vu décerner le titre de « **Meilleur Glacier de la province de Liège** ». Il a bénéficié d'un emplacement sous le chapiteau de la Province de Liège lors de la **Foire agricole** de Battice 2025 et a participé aux **Fêtes de Wallonie**, les 20 et 21 septembre 2025, au Palais Provincial.

b. Concours provincial liégeois des bières

Le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) a mis en œuvre la **7^e édition** du Concours provincial liégeois des bières.

Le jury, composé de spécialistes de la bière et des métiers de bouche, s'est réuni le 23 juin 2025 pour déguster les **38 échantillons de bière**, issus des **15 brasseries** participantes. Il a déterminé trois lauréats dans chacune des trois catégories sélectionnées pour l'édition 2025 : **Pale Ale et Amber, Blanche**, et **Fruitée**.

Le très grand nombre de bières produites sur le territoire provincial nécessite d'effectuer une sélection parmi les 8 catégories de bières admissibles à la participation.



Concours des bières de la Province de Liège au CPFAR
– 7^e édition

Les 4 critères analysés lors de la dégustation sont l'**ap-
parence** (couleur de la mousse et de la robe, pétillance,
caractéristiques de la robe), les **arômes du nez** (fleurs,
fruits, épices, lactique, levures), la **bouche et le corps**
(caractéristiques générales, corps de la bière, arrière-
goût, erreurs) et les **qualités techniques** (absence de
défauts, équilibre, plaisir).

Les 3 lauréats de chacune des catégories ont bénéficié
d'une visibilité accrue dans les médias, notamment
provinciaux, et peuvent apposer des macarons sur
leurs bières primées.

La remise des prix s'est déroulée à l'occasion de la Foire
agricole de Battice, le dimanche 6 septembre 2025, les
résultats sont présentés en annexe 8.

5.4.3. Sapin de Noël du Palais Royal

Les Provinces de Namur, Luxembourg et Liège four-
nissent, à tour de rôle, le sapin de Noël du Palais Royal.

Cette année, c'était au tour de la Province de Liège
d'offrir l'arbre de Noël : un sapin parfaitement garni
et sans défaut de port ni de tête, sélectionné par la
Province de Liège, avec l'appui de la Division Nature
et Forêts, à Xhoffraix, sur le territoire de la Commune
de Malmedy.



Transport du sapin royal



Bruxelles - Arrivée du sapin au Palais Royal

L'abattage du sapin a été réalisé par la section buche-ronnage de l'**IPEA La Reid**, le 4 décembre 2025, la Province a organisé son transport et il a été mis en place, au Palais Royal, le 8 décembre 2025.

À l'occasion de l'installation du sapin, des **paniers gourmands** mettant en avant les producteurs locaux de la province de Liège et leurs savoir-faire ont été offerts au Palais Royal.

5.4.4. Organisation d'évènements

Le Département a assuré plusieurs évènements en 2025.

a. « une journée à la ferme »

Le concept « une journée à la ferme », testé en 2024, avait pleinement rencontré son objectif de sensibilisation. Il a été reconduit, en 2025, en conviant des élèves d'écoles primaires dans une ferme proche de leur école, à :

- la ferme Dieudonné Kesenne à Geer, les 25 et 26 septembre 2025 ;
- la ferme Christophe à Fexhe-le-Haut-Clocher, les 2 et 3 octobre 2025.

Chaque évènement a accueilli les élèves de **1^{re} et 2^e année des écoles primaires**. **Plus de 150 élèves** ont ainsi pu découvrir le quotidien des agriculteurs autour de 5 ateliers.

Un repas préparé sur place, exclusivement avec des **produits locaux**, leur a été servi à midi.

Ils ont également reçu un **cahier pédagogique** présentant en détail les thèmes abordés lors de la journée et les produits locaux.

Des « **Soirées à la ferme** » ont été associées à ces évènements afin de mettre en valeur les savoir-faire locaux dans les métiers de bouche avec l'organisation d'un marché tout public.

Ces 2 marchés ont rassemblé une douzaine de **producteurs locaux** et attiré plus de **300 visiteurs**.

Ces organisations ont rencontré un franc succès.



Une journée des enfants à la ferme

b. Séance d'information sur la lutte contre les parasites dans le secteur avicole

Le Pôle Agriculture et Ruralité a organisé une soirée d'échanges intitulée « **Stratégies de gestion du parasitisme en élevage : retours d'expérience et solutions pratiques** », le 14 mai 2025 au Province Ballons Arena, à Waremmé.



Cette soirée a réuni une trentaine de participants, éleveurs, vétérinaires et techniciens. Une large place a été accordée au parasitisme des volailles ayant un accès à l'extérieur, enjeu croissant de l'**aviculture** différenciée et du **bien-être animal**.

Plusieurs **cas concrets** ont illustré les **impacts sanitaires et économiques** d'un manque de biosécurité.

Après les présentations, intervenants et participants ont échangé sur des pratiques alternatives ou complémentaires pour réduire la pression parasitaire.

5.4.5. Participation à des évènements

Le Département de l'Agriculture de la Ruralité et du Laboratoire a aussi participé :

- aux « **Jardins de Printemps** » avec un stand d'information sur les activités du CPFAR et du Laboratoire au Château de Jehay, les 24 et 25 mai 2025 ;
- à la 35^e édition de la **Foire agricole de Battice**, les 6 et 7 septembre 2025, sur le thème « L'agriculteur, mon super héros » ;
- à un « **petit déjeuner sain et local** » pour 1.000 personnes, lors des Fêtes de Wallonie, le samedi 13 septembre 2025 dans la cour du Palais provincial ;
- au colloque intitulé « **La Robustesse des territoires** » pour les 10 ans du plan climat, le 20 novembre 2025, à la Grand Poste à Liège. Le Département y a tenu des stands d'information sur ses activités.



Foire agricole de Battice 2025

En plus des organisations spécifiques, comme les « Soirées à la ferme », des producteurs locaux ont pu mettre leurs savoir-faire en évidence :

- 5 producteurs locaux ont participé aux **Journées du Patrimoine**, les 13 et 14 septembre 2025, au Palais Provincial, suite à une collaboration avec le Département des Relations internationales et institutionnelles ;
- 3 producteurs locaux ont participé au **Marché des Créateurs**, les 13 et 14 décembre 2025, au Palais Provincial, suite à une collaboration avec le Département de la Culture.

5.4.6. Supports de communication

Les supports de communication traditionnels et digitaux ont été mis en œuvre et adaptés en fonction des activités des Services, tant à destination du public que pour la communication interne au Département.

Des affiches et des flyers promotionnels pour les évènements « une journée à la ferme » et « Soirées à la ferme » font partie des **nouveautés de 2025**.

La promotion du Laboratoire lors d'évènements a été revue avec la création d'un « **stand parapluie** » regroupant toutes les activités du Laboratoire.

Pour la promotion des activités du Département, des goodies ont été distribués : gobelets réutilisables floqués du logo provincial, sachets de graines en forme de petites bottes, blocs-notes, boc'n'roll (emballages durables pour sandwiches et tartines) et gants de jardinage.

5.4.7. Présence dans les médias télévisés

Une nouvelle convention a été établie pour la diffusion de « **Rat des villes, Rat des champs** » sur QU4TRE Liège Média, avec la réalisation de **7 émissions** de 6 à 8 minutes qui traitent de la ruralité et des transitions écologique et alimentaire.

La liste des thématiques traitées est reprise en annexe 9.

6. Marchés publics

Objet du marché	Entité concernée	Date de la décision	Réf. GED	Montant HTVA
Acquisition d'un congélateur de laboratoire avec tiroirs	Pôle Laboratoire	03/04/2025	2025-00549	4.108,00 €
Acquisition d'équipements divers de type Horeca	Pôle Agriculture et Ruralité	12/06/2025	2025-01555	8.913,22 €
Organisation d'une formation sur mesure et sur site relative à l'outil de développement de logiciels WINDEV	Pôle Agriculture et Ruralité	12/06/2025	2025-03834	11.790,00 €
Développement d'une plateforme numérique pour les besoins de la Conserverie Solidaire	CPFAR	10/07/2025	2025-04114	29.949,36 €
Maintenance de type full omnium pour une période de 4 ans d'un ICP-optique	Pôle Laboratoire	03/07/2025	2025-04119	28.992,62 €
Maintenance de type full omnium pour une période de 4 ans d'un ICP-MS	Pôle Laboratoire	10/07/2025	2025-04242	70.252,00 €
Acquisition d'un microtracteur	CPFAR	06/11/2025	2025-06392	12.537,90 €
Acquisition de 10 stations météo avec licence d'utilisation pour une durée de 3 ans	CPFAR	11/12/2025	2025-07557	7.639,90 €

7. Annexes

Annexe 1 : Essais de variétés et techniques

a. Essais en froment

Le **Groupe des Expérimentateurs en Céréales (GEC)** est une collaboration du Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), du Centre pour l'Agronomie et l'Agro-industrie de la Province de Hainaut (CARAH) et de CPL-Végémar ASBL.

En 2025, CPL-Végémar ASBL a implanté 4 essais variétaux avec pour objectif de **tester un ensemble de variétés** dans des conditions pédoclimatiques différentes de celles des collègues expérimentateurs :

- 2 en Hesbaye, à Faimés et Roloux ;
- 1 en Basse-Meuse, à Bombaye ;
- 1 en Condroz, à Pailhe.

Les résultats ont été regroupés avec ceux des partenaires et synthétisés au sein du Groupe des Expérimentateurs en Céréales (GEC) avant leur publication dans le **Livre Blanc Céréales** (<https://livre-blanc-cereales.be/>), publication de référence en cultures céréalières.

Dans le cadre de ce Livre Blanc, un réseau d'essais de programmes de protection fongicide a été mis en place avec les mêmes partenaires. Ce réseau poursuit 3 objectifs :

- **valider les avertissements** en fonction des conditions pédoclimatiques des différentes régions agricoles ;
- évaluer **la performance** de différents programmes fongicides ;

- élaborer **une base de données** solide pour permettre la validation et la calibration continue d'un outil d'aide à la décision adapté à la parcelle (OAD Fongi Blé).

b. Essais en maïs

Le **Centre pilote Maïs** a notamment pour mission de tester les variétés de maïs ensilage dans des conditions pédoclimatiques différentes.

Ce programme de travail passe par un réseau belge d'essais, dénommé VARMABEL et regroupant plusieurs partenaires : le CIPF, le CARAH, le Landbouwcentrum voor Voedergewassen (LCV) et CPL-Végémar ASBL.

En 2025, dans le cadre de ce réseau, CPL-Végémar ASBL a mis en place des essais variétaux en Hesbaye (Pousset), en Basse-Meuse (Mortroux), en Région herbagère (Aywaille), et dans le Condroz (Terwagne et Warzée).

Ces essais évaluent les performances en termes de rendement et de valeur **alimentaire** des variétés testées.

Toujours dans le cadre du programme du Centre pilote Maïs, CPL-Végémar ASBL a mis en place un essai de désherbage à Mortroux et un essai d'évaluation de l'efficacité de digestats en techniques culturales simplifiées (TCS) à Waremme.

c. Essais en prairies

Le Centre pilote « **Fourrages Mieux** » regroupe AgraOst, le Centre de Michamps, le Centre Wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), Louvain-AgroServices et CPL-Végémar ASBL.

Dans le cadre de la collaboration avec ce centre pilote, CPL-Végémar ASBL a mis en place, dans le Condroz (Tinlot), des essais comparatifs :

- de variétés de dactyle pur et dans un mélange standard en prairie de fauche ;
- de variétés de ray-grass d'Italie pur ou en mélange avec du trèfle en prairie de fauche ;
- de variétés de ray-grass hybride pur ou en mélange avec du trèfle en prairie de fauche.

Ces essais sont réalisés dans le cadre du réseau d'essais du Centre pilote « Fourrages Mieux » afin d'évaluer les performances en termes de rendement et de qualité (digestibilité, teneur en énergie et en protéines) de chacune des variétés testées.

Suite au constat d'une baisse de productivité des prairies liée à un déséquilibre important du rapport entre les teneurs en potassium et magnésium du sol chez bon nombre d'éleveurs, CPL-Végémar ASBL a mis en place un essai de fertilisation de redressement à La Reid.

Cet essai est réalisé en partenariat avec le Laboratoire provincial et la ferme provinciale de la Haye, à Jevoumont.

d. Essais en cultures maraîchères

Dans le cadre du programme du Centre pilote Légumes Industriels et des demandes du secteur, CPL-Végémar ASBL a mis en place :

- un essai sur le désherbage en fève des marais ;
- deux essais sur le désherbage en pois ;
- un essai de lutte contre les maladies en pois ;
- un essai de lutte contre les pucerons en pois bio ;
- un essai de comparaison de l'efficacité de différents produits contre les maladies foliaires de la carotte en agriculture biologique ;
- un essai de gestion de l'interculture longue avant haricot bio pour lutter contre les adventices, l'érosion et les dégâts de mouche du semis ;
- un essai de gestion de l'interculture avant carotte pour lutter contre l'érosion.

e. ssais en agriculture biologique

En agriculture biologique, des **essais variétaux** en froment, triticales et épeautre sont menés chaque année au travers d'un réseau en collaboration avec le Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W) et le Centre pour l'Agronomie et l'Agro-industrie de la Province de Hainaut (CARAH). Dans le cadre de ce réseau, un essai variétal d'orge brassicole a également été mené.

Tous les résultats obtenus dans ce réseau sont analysés et font l'objet d'une publication commune notamment par le biais du **Livre blanc Céréales** (point 6.1.a du présent rapport).

CPL-Végémar ASBL est également partenaire du « Projet de relocalisation de la filière blé dur biologique en Wallonie » de BIOWALLONIE et partenaire du projet « Soutenir le développement d'une nouvelle filière basée sur la production de blé dur en Wallonie » du CRA-W. Dans le cadre de ces deux projets, des essais variétaux en blé dur biologique et conventionnel ont été menés.

En cultures maraîchères, ont été mis en place :

- un essai de lutte contre les pucerons en culture de pois bio ;
- un essai de comparaison de l'efficacité de différents produits contre les maladies foliaires de la carotte en agriculture biologique ;
- un essai de gestion de l'interculture longue avant haricot bio pour lutter contre les adventices, l'érosion et les dégâts de mouche du semis.

Annexe 2 : Évènements de CPLVégémar ASBL

CPL-Végémar ASBL a organisé **2 évènements** agréés en tant que formation continue pour les titulaires d'une phytolice.

Date	Localisation	Évènement
17/02/2025	WAREMME	Réunion technique du CPL-Végémar
03/07/2025	THISNES	Journée interprofessionnelle du Bio

CPL-Végémar ASBL est intervenu en qualité de conférencier lors de **5 évènements** agréés en tant que formation continue pour les titulaires d'une phytolice.

Date	Localisation	Évènement
17/02/2025	WAREMME	Formation aux premiers secours en partenariat avec PREVENTAGRI
20/02/2025	WAREMME	Formation aux premiers secours en partenariat avec PREVENTAGRI
06/03/2025	DONCEEL	Conférence consacrée aux conseils de printemps en culture de maïs et organisée par l'AREDB Hannut-Loncin
13/03/2025	WARRE	Conférence consacrée aux conseils de printemps en culture de maïs et organisée par le Comice Durbuy-Erezée
19/03/2025	TINLOT	Conférence consacrée aux conseils de printemps en culture de maïs et organisée par l'AREDB Condroz liégeois

CPL-Végémar ASBL a créé des évènements et est intervenu en qualité de conférencier lors de plusieurs autres évènements, non agréés en tant que formation continue pour les titulaires de phytolice.

Annexe 3 : Chiffres clés de l'Activité du Pôle Laboratoire

Analyses et conseil en matière agricole et domestique :

- Fertilité des sols : 6.551 échantillons analysés :
 - 5.509 échantillons ont été analysés en vue d'un conseil de fertilité (P-K-Mg et chaulage) sur des parcelles agricoles ;
 - 184 parcelles maraîchères ont été prélevées et analysées ;
 - 858 conseils ont été fournis à des particuliers pour des potagers, jardins d'agrément ou pelouses ;
- MAEC-SOL – MR14 (évaluation du rapport carbone organique total / argile) : réalisation de 1.010 prélèvements de terres pour les 33 demandes déposées en juillet 2025 ;
- Profils nitrates : 2.430 parcelles analysées qui représentent 6.057 échantillons ;
 - 1.977 parcelles analysées au printemps ;
 - 453 parcelles analysées à l'automne ;
- Fourrages : 2.084 échantillons analysés via des méthodes analytiques en laboratoire ;
- Engrais de ferme : 151 échantillons analysés pour les valeurs fertilisantes ;
- Métaux dans les sols : 1.505 échantillons analysés, dont une centaine à l'attention des agriculteurs du réseau Hesbaye Frost ;
- Métaux dans les légumes : 937 échantillons analysés.

Annexe 4 : Agréments et accréditations

Agrément en qualité de laboratoire habilité à mesurer la quantité d'azote potentiellement lessivable dans le sol (date d'expiration : 13/10/2028) ;

Références légales : arrêté du Gouvernement wallon du 14 février 2008 fixant les conditions d'agrément des laboratoires chargés des analyses de sol pour y quantifier l'**azote potentiellement lessivable** (APL) dans le cadre de la mise en œuvre de l'article R.220 du livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau en ce qui concerne la gestion durable de l'azote en agriculture, tel que modifié le 15 février 2007, et dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 février 2008 relatif au suivi par des mesures de l'azote potentiellement lessivable (APL) de la conformité des exploitations agricoles situées en zone vulnérable aux bonnes pratiques agricoles nécessaires à la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles ;

Accréditation **BELAC, Certificat n°462-TEST, ISO/CEI 17025 : 2017** (date d'expiration : 14/06/30).

Annexe 5 : Cycle de conférences apicoles – Miel et Abeilles

Date de la conférence	Thème
13/03/25	Le frelon asiatique (tout public)
20/03/25	Construire une muse-lière-piège à frelon asiatique
03/04/25	De la Miellerie au pot
17/04/25	Le frelon asiatique (apiculteur)
15/05/25	La médication apicole
05/06/25	Découverte de l'abeille et de la ruche
16/09/25	Traçage du frelon asiatique
16/10/25	Les autres produits de la ruche
20/11/25	Le travail de la cire

Annexe 6 : Formations en viticulture

Date	Libellé	Nombre de participants
25 au 28/03/2025	Pratique de la taille	41
09/04 et 09/12/2025	Analyse d'un bilan œnologique	35
22/04, 13 et 27/05 et 23/09/2025	Création d'un vignoble	18
02/06 et 04/06/2025	Épamprage	10
06/06/2025	Pinot noir et Pinotin en Belgique	34
16/06/2025	Les défauts du vin	24
26/06/2025	Élevages sur lie	29
15/09 et 23/09/2025	Sensibilisation à la vigne via les vendanges	62

Annexe 7 : Formations professionnelles agricoles

Formations professionnelles agricoles mises en œuvre en 2025, classées par thématique :

- **Permis G** : Préparation pour l'obtention du permis de conduire G (Tracteurs agricoles) ;
- **Communication** :
 - Réussir la création de son Web Shop ;
 - « ERP ODOO : Optimisation pour Artisans et PME » ;
- **Santé et bien-être animal** :
 - Soins aux onglons ;
 - Manipulation et contention des animaux d'élevage ;
 - Signes de vaches ;
- **Nouveaux modèles économiques** :
 - Se diversifier vers ou créer, un élevage ovin et/ou caprin ;
 - Création de Vignoble ;
 - Mise en place d'un gîte à la ferme ou d'une ferme pédagogique ;
 - Diversification d'une activité agricole : agricole – avicole ;
- **Biodiversité** :
 - À la (re)découverte des plantes sauvages et médicinales ;
 - Accueillir et favoriser la biodiversité ;
 - Agroforesterie : enjeux, biodiversité et patrimoine indigène ;
- **Sécurité et Hygiène** : Entretien du petit matériel à moteur thermique ;
- **Horticulture comestible à petite échelle** : Création d'un potager bio et de son écosystème.

Annexe 8 : Concours

a. Résultats du Concours du Meilleur glacier de la province de Liège

Résultat	Producteur	Situation géographique
Médaille d'or	Glacier Limont Blanc	LIMONT – DONCEEL
Médaille d'argent	Glacier Sineri	AWANS
Médaille de bronze	La Gourmand'ice	STEMBERT
Finaliste	Au p'tit Givré	BEAUFAYS
Finaliste	Au P'ti Schrapou	LOUVEIGNÉ – SPRIMONT
Finaliste	Fleur de Glace	MODAVE
Finaliste	Gérard le glacier	EMBOURG – CHAUDFONTAINE
Finaliste	Glacier Hugo	RICHELLE
Finaliste	Glacier Timmers	ROCOURT
Finaliste	Le pré Glacé	WIHOGNE

Annexe 9 : Rat des Villes, Rat des Champs

Mois de diffusion	Titre
Avril	L'essor des analyses de sol et les légumes bio
Juin	Le concours du Meilleur glacier 2025
Juillet	Les 10 ans de la Miellerie Mobile
Septembre	Projet Life Vallées ardennaises, restauration écologique
Octobre	La Foire agricole de Battice
Novembre	Projet Life Vallées ardennaises, la circulation des poissons
Décembre	Éco-pâturage et Chiens de Protection de Troupeaux

b. Résultats du Concours provincial liégeois des bières

Catégorie	Résultat	Producteur, Bière	Situation géographique
Pale et Amber Ale	Médaille d'or	Brasserie MAP SRL MAP IPA	DISON
	Médaille d'argent	Brasserie Grain d'Orge Sequoia	PLOMBIÈRES
	Médaille de bronze	Brasserie Sponk BARK	VISÉ
Blanche	Médaille d'or	La Sparsa Sparsa summer	SPA
	Médaille d'argent	Peak Beer Peak blanche IPA	WAIMES
	Médaille de bronze	Brasserie de la Croix Sainte Nitouche Blanche	BEYNE-HEUSAY
Fruitée	Médaille d'or	Brasserie Grain d'Orge Aubel Pomme Cerise	PLOMBIÈRES
	Médaille d'argent	Nob Beer MEDUSA	THIMISTER-CLERMONT
	Médaille de bronze	Brasserie de Verviers 4800 Berliner Weiss	VERVIERS

SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2025 ET MENTION DE LEUR CONTRÔLE EFFECTUÉ EN 2025 (pour rapport d'activités 2025)

N° GED	Bénéficiaire (forme juridique et siège social)	Finalité de la subvention : Activité/projet (à préciser) ou subvention de fonctionnement	Montant de la subvention en espèces	Valorisation de la subvention en nature	Date ultime de production des justificatifs	Subvention en nature Attestation sur l'honneur reçue ? (si oui : V)	Subvention en espèces		Bénéfice (B) ou perte (P) constaté(e) sur l'exercice	Résultat du Contrôle (Positif ou Négatif)
							Activité/projet	Fonctionnement		
							Montant total des justificatifs de dépenses produits	Type de pièces reçues : comptes (C), bilan (B), factures (F), extraits de compte (EC)		
2024-05161	Les amis de la ruralité ASBL Rue de la Pêcherie, 7B 4570 MARCHIN	Fête de la ruralité à Vyle-Tharoul	1.000,00 €		5/15/2025		1.861,60 €	F, EC, B	-2.120,00 €	P
2024-07948	Université de Liège (ULg) - Faculté de Médecine vétérinaire (FMV) Avenue de Cureghem 7A, Bât. B42 Quartier Vallée 2 -Université de Liège 4000 LIÈGE	13ème Biosecurity Day	750,00 €		4/28/2025		4.851,15 €	F, EC, B		P
2024-08502	Agence de développement local Berloz-Donceel-Faimes-Geer ASBL Rue Richard Orban, 1 4257 BERLOZ	Marchés de produits locaux	800,00 €		9/27/2025		805,86 €	F, EC, B	0,00 €	P
2025-00218	CPL-Végémar ASBL Rue de Huy, 123 4300 WAREMME	9ème journée interprofessionnelle du bio	12.500,00 €		10/3/2025		18.694,50 €	F, EC, B	-10.166,64 €	P
2025-00463	Jean Poumay (Association de fait «Cercle horticole de Juprelle - La Rose de Lesdain») Rue d'Anixhe, 15 4450 JUPRELLE	Conférences et cours d'art floral	500,00 €		3/31/2026					En cours
2025-00585	Fédération Royale Provincial Liégeoise d'apiculture (Union professionnelle) Rue Mitoyenne, 12 4360 SOUMAGNE	Réalisation du «TCHANTCHES MOH'LI»	750,00 €		3/31/2026					En cours
2025-00728	Quatre ASBL Rue du Laveu, 58 4000 LIÈGE	Rat des Villes, Rat des Champs	17.500,00 €		6/30/2026					En cours
2025-01955	Waahcoop SC Rue Kinet, 1 4540 AMAY	Troc au jardin	500,00 €		8/3/2025		/	/	/	Projet non réalisé
2025-02341	Dimitri PAROTTE (Association de fait Cercle cunicole de Blegny et Environs) Chemin de la Bruyère, 27 4845 SART-LEZ-SPA	Exposition cunicole	750,00 €		3/7/2026					En cours
2025-02564	Association provinciale chevaline «Les Éleveurs Liégeois» ASBL Ten-Driesch, 69 4852 HOMBOURG	Participation à divers évènements	2.000,00 €		12/7/2025		3.822,00 €	F, EC, B	2,81 €	P

2025-02681	Séverine LERUSE (Association de fait «À Mont les Saveurs, marché des producteurs et commerçants locaux») Rue de la Chapelle, 32 4170 COMBLAIN-AU-PONT	Marchés de produits locaux	500,00 €		1/29/2026					En cours
2025-02810	Foire agricole de Battice ASBL Rue de la Clé, 41/2 4650 HERVE	Foire agricole de Battice	12.000,00 €		6/30/2026					En cours
2025-03116	Véronique STASSE (Association de fait «La Panacée») Rue des Tchenas, 6 4950 WAIMES	Découverte d'un jardin de plantes médicinales, didactique et pédagogique	500,00 €		12/31/2025					En cours
2025-03582	Myriam RECKO (Association de fait Association Régionale des Eleveurs et détenteurs de Bétail Hannut-Loncin) Rue Joseph Lescrenier, 27 4340 AWANS	Concours Bovin à Hollogne-sur-Geer	1.000,00 €		10/6/2025					En cours
2025-03671	NATAGRIWAL ASBL Chemin du Cyclotron, 2 boîte 07.01.14 Bâtiment Marc de Hemptinne-Local B.103 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Concours «Qu'elle est belle ma prairie»	1.000,00 €		10/28/2025					En cours
2025-03779	Yggdrasil - Communauté à cultiver AISBL Rue de Pavillonchamps, 17C 4920 AYWAILLE	Journée fermes ouvertes - 28 juin 2025	1.000,00 €		9/28/2025		1.117,35 €	F, EC, B	64,00 €	P
2025-04073	Les Compagnons du Moulin de Ferrières ASBL Rue Close, 12 4217 HERON	Pique-nique des producteurs locaux (2 août 2025)	250,00 €		11/2/2025		511,86 €	F, EC, B	273,75 €	P
2025-04083	Luc BROSSSEL (Association de fait Grüne Kreis Ostbelgien) Malmedyer Straße, 63 4780 SAINT-VITH	Prêt de matériel		195,00 €	9/30/2025	V				P
2025-04105	Confrérie Mondiale de l'Omelette Géante – Malmedy ASBL Rue de la Tannerie, 12 4960 MALMEDY	Omelette géante	500,00 €		11/15/2025		3.549,21 €	F, EC	-1.240,86 €	P
2025-04160	Les Compagnons du Moulin de Ferrières ASBL Rue Close, 12 4217 HÉRON	Fête des Pommes et des Poires	500,00 €		1/12/2026		2.379,26 €	F, EC, B	3.025,00 €	P
2025-04166	Agra-Ost ASBL Klosterstrasse, 38 4870 SAINT-VITH	Prêt de matériel		75,00 €	11/10/2025	V				P
2025-04334	JOSE MARCHAND SA Route d'Espérance, 26 4960 MALMEDY	Concours de chevaux de Trait Comtois	500,00 €		/					En cours
2025-04790	CPL-Végémar ASBL Rue de Huy, 123 4300 WAREMME	Fonctionnement	70.000,00 €		6/30/2026					En cours

2025-04832	Yggdrasil - Communauté à cultiver AISBL Rue de Pavillonchamps, 17C 4920 AYWAILLE	Fête de fin de saison à la Forêt de Luhan	500,00 €		12/21/2025		1.330,00 €	F, EC, B	-28,24 €	P
2025-04858	Commune de Héron Place Communale, 1 4217 HÉRON	Calendrier	250,00 €		3/31/2026					En cours
2025-04980	CPL-Promogest ASBL Rue de Huy, 123 4300 WAREMME	Fonctionnement	122.500,00 €		6/30/2026					En cours
2025-05129	Groupe d'Action Local Jesuishesbignon.be ASBL Rue de Waremme Lieu-dit IFAPME, 101 4530 VILLERS-LE-BOUILLET	Go Agriculture	750,00 €		12/31/2025		750,00 €	F, EC, B	0,00 €	P
2025-05273	Commune de Héron Place Communale, 1 4217 HÉRON	Marchés nocturnes	750,00 €		12/18/2025		1.046,19 €	F, EC, B	-296,19 €	P
2025-05281	Administration communale de Welkenraedt Rue de l'Ecole, 6 4840 WELKENRAEDT	Balade gourmande	1.500,00 €		12/28/2025		19.704,05 €	F, EC, B	-83,23 €	P
2025-05293	Royal Syndicat d'initiative de Aywaille ASBL Place Joseph Thiry, 9A 4920 AYWAILLE	Salon du Palais	1.500,00 €		12/21/2025					En cours
2025-05998	Christelle VAN LEENDERT(Association de fait SRA REGION HERBAGERE) Vosheydt, 7 4850 PLOMBIÈRES	Fonctionnement	14.025,94 €		6/30/2026					En cours
2025-05998	Thérèse SIMON (Association de fait SRA ARDENNE-EIFEL) Weddemer Weg, 36 4750 WEYWERTZ	Fonctionnement	10.454,46 €		6/30/2026					En cours
2025-05998	Emmanuelle LECOMTE (Association de fait SRA HESBAYE CONDROZ LIÉGEOIS) Rue du Hâlon, 21 4560 CLAVIER	Fonctionnement	6.119,59 €		6/30/2026					En cours
2025-06083	Productions Associées ASBL/Maison Nokin Coenraets,72 1060 BRUXELLES	Acquisition de supports pour ruches	500,00 €		6/15/2026					En cours
2025-06712	Association d'Epidémiologie et de Santé Animale (AES) ASBL Boulevard de Colonster, 20 boîte 42 4000 LIÈGE	«Comprendre, agir, prévenir» retour d'expérience sur l'épidémie de FCO et la MHE	500,00 €		2/17/2026					En cours
2025-06742	Joseph DEPAS (Association de fait FERME CÔTÉ CAMPAGNE) Moulin à Vent, 99A 4340 AWANS	Fonctionnement	1.875,00 €		6/30/2026					En cours
2025-06742	Emmanuelle GALET (Association de fait FERME DES AVAIRIS) Rue de la Vacheresse, 12 4500 HUY	Fonctionnement	1.875,00 €		6/30/2026					En cours

2025-06742	Alain DERU (Association de fait FERME DES FOSSES) Rue de la Papeterie, 54 4800 VERVIERS	Fonctionnement	1.875,00 €		6/30/2026					En cours
2025-06742	Gilles REMACLE (Association de fait FERME DES NOISETIERS) Brux, 5B 4990 LIERNEUX	Fonctionnement	1.875,00 €		6/30/2026					En cours
2025-06742	Christophe DARCHAMBEAU (Association de fait FERME DU BOIS DE HERVE) Bois de Herve, 30A 4651 BATTICE	Fonctionnement	1.875,00 €		6/30/2026					En cours
2025-06742	Jacques HENRARD (Association de fait FERME DU BOCA) Rue Boca de Waremmes, 2 4317 FAIMES	Fonctionnement	1.875,00 €		6/30/2026					En cours
2025-06742	Jacques DE MARNEFFE (Association de fait FERME DE LA CROIX DE MER) Rue Félix Delchambre, 1 4317 FAIMES	Fonctionnement	1.875,00 €		6/30/2026					En cours
2025-06742	Emmanuelle LECOMTE (Association de fait FERME DE ROSEMALOU) Rue du Hâlon, 21 4560 CLAVIER	Fonctionnement	1.875,00 €		6/30/2026					En cours
2025-06752	Ferme des enfants - Centre nature de Liège ASBL Vieille voie de Tongres, 48 4000 LIÈGE	Développement d'une Plateforme pédagogique	1.200,00 €		3/31/2026		1.510,93 €	F, EC, B	0,00 €	P
2025-06894	Les Poulets de Saint-André SRL Route de Mortier, 9 4606 VISÉ	Fonctionnement	10.000,00 €		6/30/2026					En cours
2025-06966	ASBL LEBEAU LEGUME Rue du Chainay, 27 4450 SLINS-JUPRELLE	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		5.161,88 €	F, EC		P
2025-06966	Michelle PAQUE-BARTHOLOMÉ Rue de Liège, 39 4450 LANTIN	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		12.636,50 €	F, EC		P
2025-06966	Christophe POEKES Rue du Presbytère, 29 4260 CIPILET	Aide aux maraîchers	560,00 €		3/31/2026		1.865,50 €	F, EC		P
2025-06966	Sammy RAVEN Exbomont, 7 4987 SPRIMONT	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		8.793,14 €	F, EC		P
2025-06966	Dombard Dormans SASPJ Thier Nagant, 11 boîte B 4650 HERVE	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		40.420,00 €	F, EC		P
2025-06966	Trois Petits Pois ASBL Rue de l'Agriculture, 88/R2 4040 HERSTAL	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		45.890,00 €	F, EC		P

2025-06966	Pied-à-tête: la microferme du Wayai ASBL Avenue Jean Gouders, 58 4845 JALHAY	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	Le Potager du Plateau Voie des Aubépines, 16 4650 HERVE	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		16.754,80 €	F, EC		P
2025-06966	Les jardins d'Orléans SRL Chemin sous Bois, 52 4900 SPA	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		6.641,25 €	F, EC		P
2025-06966	Les pousses poussent ASBL Impasse de Vottem, 32 4000 LIÈGE	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	Axel THIRY Rue Romont, 6 4577 MODAVE	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		11.727,28 €	F, EC		P
2025-06966	Armand MONNOYER Rue Famelette, 52/2 4520 WANZE	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		12.388,43 €	F, EC		P
2025-06966	Séverine MARTIN Rue de Fraiture, 110 4140 SPRIMONT	Aide aux maraîchers	1.330,00 €		3/31/2026		4.407,76 €	F, EC		P
2025-06966	Julien COUVREUR Rue Mathieu Carpentier, 70 4920 AYWAILLE	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		10.578,26 €	F, EC		P
2025-06966	Adrien BOUFFLETTE Rue des Combattants, 215 4360 OREYE	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		8.300,00 €	F, EC		P
2025-06966	Les Grinnètes ASBL Monteux, 15 4990 LIERNEUX	Aide aux maraîchers	580,00 €		3/31/2026		1.907,19 €	F, EC		P
2025-06966	Le potager d'Isalie SASPJ Chemin de la Neuville, 104 4821 ANDRIMONT	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	Charles MERTENS Chemin du Duc, 9B 4840 WELKENRAEDT	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		17.900,00 €	F, EC		p
2025-06966	Fanny RION Amcomont, 8 4990 LIERNEUX	Aide aux maraîchers	890,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	Sébastien HOONAERT Steinbach, 44 4950 WAIMES	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		25.951,11 €	F, EC		P
2025-06966	Les Jardins d'Anaïse ASBL Chemin du Prailliage, 25 4900 SPA	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		42.943,74 €	F, EC		P
2025-06966	François GIANNINI Rue Montmagny, 39 4140 SPRIMONT	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		10.403,36 €	F, EC		P

2025-06966	Le petit monde de Longpré SA Rue du Temple, 8 4520 WANZE	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	Sébastien JONNIAUX Rue des Pépinières, 45 4632 SOUMAGNE	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		5.646,88 €	F, EC		P
2025-06966	Guillaume COLLAS Aisomont, 36 4980 TROIS-PONTS	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	Yannick VISSE Rue Croix Henrard, 41D 4140 SPRIMONT	Aide aux maraîchers	500,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	Taracoop SC/La chouette cueillette par Pierre XHAYETEUX Rue de Renory, 323 4031 ANGLEUR	Aide aux maraîchers	1.140,00 €		3/31/2026		3.768,96 €	F, EC		P
2025-06966	Chantal ISERENTANT Rue Maurice Duesberg, 118 4821 DISON	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		5.045,56 €	F, EC		P
2025-06966	Emmanuel CRANSVELD Route de Napoléon, 31D 4960 MALMEDY	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	Alice CRANSVELD Route d'Aubel, 63 4890 THIMISTER-CLERMONT	Aide aux maraîchers	1.250,00 €		3/31/2026		4.163,69 €	F, EC		P
2025-06966	Vent de terre SC Bois Libert, 58 4053 EMBOURG	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		8.500,00 €	F, EC		P
2025-06966	L'épicerie des champs 2.0 SRL Rue Neuve, 8 4960 MALMEDY	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		6.952,67 €	F, EC		P
2025-06966	Cédric SACCONI Rue au Moulin, 10 4350 REMICOURT	Aide aux maraîchers	1.320,00 €		3/31/2026		4.392,33 €	F, EC		P
2025-06966	Jean LEMAIRE Avenue du Centre, 196 4821 ANDRIMONT	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	Marc PELLIZZER Rue Sompré, 43 4400 FLÉMALLE	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	La ferme de Beauregard SC Rue de Beauregard, 35 4130 ESNEUX	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	Cécile JONCKHEERE Rue de Villers, 5 4432 ANS	Aide aux maraîchers	1.160,00 €		3/31/2026		7.010,59 €	F, EC		P
2025-06966	Laurent VAN NGOC Rue Etoile Badin, 46 4620 AYWAILLE	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026		21.217,88 €	F, EC		P

2025-06966	Les Jardins de Wasseiges SCRL Rue Baron d'Obin, 239 4219 WASSEIGES	Aide aux maraîchers	330,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	Sylvie DARTET Rue de Sendrogne (LVG), 134/1 4140 SPRIMONT	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	Tom WINTGENS Rue les Forges, 19 4910 THEUX	Aide aux maraîchers	910,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	Le Jardin Vivifiant ASBL Rue de l'Arbre-Courte-Joie, 40 4000 ROCOURT	Aide aux maraîchers	770,00 €		3/31/2026		2.570,12 €	F, EC		P
2025-06966	Florence JEANSON Rue des combattants, 72 4860 WEGNEZ	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	Les potes aux champs SC Rue Fonds de Forêt, 33 4623 FLÉRON	Aide aux maraîchers	130,00 €		3/31/2026		418,01 €	F, EC		P
2025-06966	Hélène SCHIEPERS Rue Reine Astrid, 12 4520 ANTHEIT	Aide aux maraîchers	270,00 €		3/31/2026		895,84 €	F, EC		P
2025-06966	Thomas BASTAS Rue de Velupont, 10 4260 VILLE-EN-HESBAYE	Aide aux maraîchers	860,00 €		3/31/2026		2.865,96 €	F, EC		P
2025-06966	Les petits pois sont verts ASBL Rue Raer, 92 4880 AUBEL	Aide aux maraîchers	270,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	Yggdrasil - Communauté à cultiver AISBL Rue de Pavillonchamps, 17C 4920 AYWAILLE	Aide aux maraîchers	630,00 €		3/31/2026		2.100,00 €	F, EC		P
2025-06966	Sous l'Arbre ASBL Rue Duchêne, 12 4120 ROTHEUX-RIMIERE	Aide aux maraîchers	860,00 €		3/31/2026					En cours
2025-06966	Cécile D'HAYER Rue de la sucrerie, 28 4280 HANNUT	Aide aux maraîchers	530,00 €		3/31/2026		1.765,35 €	F, EC		P
2025-06966	Kim ETIENNE Deigné, 93A 4920 AYWAILLE	Aide aux maraîchers	1.390,00 €		3/31/2026					En cours
2025-07044	Fabian WATHELET (Association de fait Association Régionale des Eleveurs et déten- teurs de Bétail du Condroz Liégeois) Rue du Patronage, 63 6800 BRAS	Concours BBB	750,00 €		/		15.159,56 €	F, EC, B	-918,36 €	P
2025-07350	Université de Liège (ULg) - Faculté de Médecine vétérinaire (FMV) Avenue de Cureghem, 7A Bât. B42 Quartier Vallée 2 -Université de Liège 4000 LIÈGE	14ème Biosecurity Day	750,00 €		4/27/2026					En cours

2025-07911	Angelo PRONTO (Association de fait Aux Boteresses) Rue des Boteresses, 38 4260 AVENNES	Mise en œuvre du centre de formation	990,00 €		3/31/2026		1.495,80 €	F, EC, B		P
2025-07913	Vanessa SPEE (Association de fait Radis Kale menthe) Rue Ten-Eycken, 116 4850 PLOMBIÈRES	Aménagement d'un espace de vente	990,00 €		3/31/2026					En cours
2025-07914	Paul ZANZEN SA Rue de la Croix Marquet, 202 4950 SOURBRODT	Projet Woolconcept - laine mouton	990,00 €		3/31/2026					En cours
2025-07921	Les oiseaux s'entêtent ASBL Rue Lhoneux, 61 4420 MONTEGNÉE	Développement des activités	990,00 €		3/31/2026					En cours

SUBVENTIONS OCTROYÉES ANTÉRIEUREMENT ET CONTROLÉES EN 2025 (pour rapport d'activités 2025)

N° GED	Bénéficiaire (forme juridique et siège social)	Finalité de la subvention : Activité/projet (à préciser) ou subvention de fonctionnement	Montant de la subvention en espèces	Valorisation de la subvention en nature	Date ultime de production des justificatifs	Subvention en nature Attestation sur l'honneur reçue ? (si oui : v)	Subvention en espèces		Bénéfice (B) ou perte (P) constaté(e) sur l'exercice	Résultat du Contrôle (Positif ou Négatif)
							Activité/projet	Fonctionnement		
							Montant total des justificatifs de dépenses produits	Type de pièces reçues : comptes (C), bilan (B), factures (F), extraits de compte (EC)		
2021-07704	Les Poulets de Saint-André SRL Route de Mortier, 9 4606 VISÉ	Fonctionnement	25.000,00 €		3/31/2024		25.037,81 €	F, EC, B, Attestation	82.598,00 €	P
2021-07704	Les Poulets de Saint-André SRL Route de Mortier, 9 4606 VISÉ	Fonctionnement	25.000,00 €		3/31/2025		26.570,56 €	F, EC, B, Attestation	-10.804,84 €	P
2023-06728	Joseph DEPAS (Association de fait FERME CÔTÉ CAMPAGNE) Moulin à Vent, 99A 4340 AWANS	Fonctionnement	1.275,00 €		6/30/2024		4.510,14 €	Rapport activité, Bilan activité, F, EC, B, Évaluation RW	31.962,90 €	P
2023-08054	RTC TELE LIEGE ASBL Rue du Laveu, 58 4000 LIÈGE	Rat des Villes, Rat des Champs	17.500,00 €		6/30/2025		22.059,45 €	Convention	-4.559,45 €	P
2024-01925	Jean Poumay (Association de fait «Cercle horticole de Juprelle -La Rose de Lesdain») Rue d'Anixhe, 15 4450 JUPRELLE	Conférences et cours d'art floral	500,00 €		3/31/2025		1.127,20 €	F, EC, B	-950,88 €	P
2024-02833	Foire agricole de Battice ASBL Rue de la Clé, 41/2 4650 HERVE	Foire agricole de Battice	11.000,00 €		6/30/2025		B, Publication des comptes, PV	B, Preuve publication, PV	19.405,70 €	P
2024-03730	Alexandre LAKAILLE (Association de fait CETA STAVELOT) Spineux, 3A 4980 TROIS-PONTS	Recyclage de pneus de silos	4.330,00 €		6/30/2025		4.300,00 €	F, EC, B	30,00 €	P
2024-03886	Confrérie Mondiale de l'Omelette Géante – Malmedy ASBL Rue de la Tannerie, 12 4960 MALMEDY	Omelette géante	750,00 €		11/15/2024		7.656,91 €	F, EC, B	-73,00 €	P
2024-03931	Agra-Ost ASBL Klosterstrasse, 38 4870 SAINT-VITH	Fonctionnement	50.000,00 €		6/30/2025		50.138,33 €	F, EC, B, PV, Rapport d'activités	-5.028,99 €	P
2024-03962	CPL-Végémar ASBL Rue de Huy, 123 4300 WAREMME	Fonctionnement	70.000,00 €		6/30/2025		/	C, PV, Preuve dépôt, Rapport 3:48	-7.427,73 €	P
2024-04318	Raphaël LIEBENS Rue du Quinze Août, 89 4430 ANS	Investissement maraîcher	950,00 €		3/31/2025		2.824,59 €	F, EC	/	P

2024-04318	Pierre XHAYETEUX Rue de Renory, 323 4031 ANGLEUR	Investissement maraîcher	910,00 €		3/31/2025		2.566,95 €	F, EC	/	P
2024-04318	Cédric SACCONI Rue au Moulin, 10 4350 REMICOURT	Investissement maraîcher	1.500,00 €		3/31/2025		8.248,11 €	F, EC	/	P
2024-04318	Trois petits pois ASBL Rue de l'Agriculture, 88/R2 4040 HERSTAL	Investissement maraîcher	1.500,00 €		3/31/2025		7.368,43 €	F, EC	/	P
2024-04318	Cécile JONCKHEERE Rue de Villers, 5 4432 ANS	Investissement maraîcher	110,00 €		3/31/2025		289,30 €	F, EC	/	P
2024-04318	Emmanuel CRANSVELD Route de Napoléon, 31D 4960 MALMEDY	Investissement maraîcher	1.500,00 €		3/31/2025		5.723,68 €	F, EC	/	P
2024-04318	Les Jardins de Wasseiges SCRL Rue Baron d'Obin, 239 4219 WASSEIGES	Investissement maraîcher	1.110,00 €		3/31/2025		3.090,77 €	F, EC	/	P
2024-04318	Le potagée d'Isalie SASPJ Chemin de la Neuville, 104 4821 ANDRIMONT	Investissement maraîcher	1.500,00 €		3/31/2025		13.187,20 €	F, EC	/	P
2024-04318	Patrick BISSOT Chemin de Baudrifosse, 3 4910 THEUX	Investissement maraîcher	910,00 €		3/31/2025		2.380,22 €	F, EC	/	P
2024-04318	Les jardins d'Orléans SRL Chemin sous bois, 52 4900 SPA	Investissement maraîcher	730,00 €		3/31/2025		2.178,67 €	F, EC	/	P
2024-04318	Sammy RAVEN Exbomont, 7 4987 SPRIMONT	Investissement maraîcher	1.500,00 €		3/31/2025		9.474,19 €	F, EC	/	P
2024-04318	Marc PELLIZZER Rue Sompré, 43 4400 FLÉMALLE	Investissement maraîcher	1.500,00 €		3/31/2025		7.108,39 €	F, EC	/	P
2024-04318	Sébastien JONNIAUX Rue des pépinières, 45 4632 SOUMAGNE	Investissement maraîcher	1.500,00 €		3/31/2025		5.016,50 €	F, EC	/	P
2024-04318	Sarah REMY Rue de Fy, 15 4170 COMBLAIN-AU-PONT	Investissement maraîcher	160,00 €		3/31/2025		/	/	/	Projet non réalisé
2024-04318	Kim ETIENNE Deigné, 93A 4920 AYWAILLE	Investissement maraîcher	600,00 €		3/31/2025		/	/	/	Projet non réalisé
2024-04318	La ferme de Beauregard SC Rue de Beauregard, 35 4130 ESNEUX	Investissement maraîcher	1.500,00 €		3/31/2025		13.472,14 €	F, EC	/	P
2024-04318	Vent de terre SC Bois Libert, 58 4053 EMBOURG	Investissement maraîcher	1.500,00 €		3/31/2025		6.103,95 €	F, EC	/	P

2024-04318	Thomas BASTAS Rue de Velupont, 10 4260 VILLE-EN-HESBAYE	Investissement maraîcher	1.500,00 €		3/31/2025		6.243,50 €	F, EC	/	P
2024-04318	Fanny RION Amcomont, 8 4990 LIERNEUX	Investissement maraîcher	1.500,00 €		3/31/2025		4.777,00 €	F, EC	/	P
2024-04318	Jean LEMAIRE Avenue du Centre, 196 4821 ANDRIMONT	Investissement maraîcher	1.500,00 €		3/31/2025		6.373,06 €	F, EC	/	P
2024-04318	La Ferme des 3 Moutons Place de l'Europe, 5 4260 CIPILET	Investissement maraîcher	1.500,00 €		3/31/2025		11.023,83 €	F, EC	/	P
2024-04617	Commune de Héron Place Communale, 1 4217 HÉRON	Calendrier	250,00 €		3/31/2025		1.440,59 €	F, EC, B	-1.190,59 €	P
2024-05309	CPL-Promogest ASBL Rue de Huy, 123 4300 WAREMME	Fonctionnement	122.500,00 €		6/30/2025		/	C, PV, Preuve dépôt, Rapport 3:48	121.140,21 €	P
2024-05571	Christelle VAN LEENDERT(Association de fait SRA REGION HERBAGERE) Vosheydt, 7 4850 PLOMBIÈRES	Fonctionnement	13.228,15 €		6/30/2025		/	B, PV, Preuve de dépôt de comptes	1.716,52 €	P
2024-05571	Thérèse SIMON (Association de fait SRA ARDENNE-EIFEL) Weddemer Weg, 36 4750 WEYWERTZ	Fonctionnement	9.868,69 €		6/30/2025		/	B, PV, Preuve de dépôt de comptes	17.917,00 €	P
2024-05571	Emmanuelle LECOMTE (Association de fait SRA HESBAYE CONDROZ LIÈGEOIS) Rue du Hâlon, 21 4560 CLAVIER	Fonctionnement	7.503,16 €		6/30/2025		/	B, PV, Preuve de dépôt	8.202,74 €	P
2024-05721	Yvette FONTAINE (Association de fait Cercle cunicole de Blegny et Environs) rue de la Fontaine, 41 boîte 1 4670 BLEGNY	Exposition cunicole	750,00 €		3/1/2025		1.002,60 €	F, EC, B	28,00 €	P
2024-05759	Jacques JANSSEN (Association de fait FERME DE FANCHEUMONT) Hestroumont, 674 4910 THEUX	Fonctionnement	1.666,66 €		6/30/2025		1.991,40 €	Rapport activité, Bilan activité, F, EC, B, Évaluation RW	-888,19 €	P
2024-05759	José DROUGUET (Association de fait FERME DE LA STRÉE) Les Trixhes, 47 4890 THIMISTER-CLERMONT	Fonctionnement	1.666,66 €		6/30/2025		2.654,08 €	Rapport activité, Bilan activité, F, EC, B, Évaluation RW	11.867,40 €	P
2024-05759	Emmanuelle Galet (association de fait FERME DES AVAIRIS) Rue de la Vacheresse, 12 4500 HUY	Fonctionnement	1.666,66 €		6/30/2025		1.879,39 €	Rapport acti- vité,Bilan activité,F,EC,B,Eva- luation RW	39.861,02 €	P

2024-05759	Alain DERU (Association de fait FERME DES FOSSES) Rue de la Papeterie, 54 4800 VERVIERS	Fonctionnement	1.666,66 €		6/30/2025		2.058,82 €	Rapport activité, Bilan activité, F, EC, B, Evaluation RW	4.959,66 €	P
2024-05759	Gilles REMACLE (association de fait FERME DES NOISETIERS) Brux, 5B 4990 LIERNEUX	Fonctionnement	1.666,66 €		6/30/2025		3.532,99 €	Rapport activité, Bilan activité, F, EC, B, Evaluation RW	1.798,87 €	P
2024-05759	Christophe DARCHAMBEAU (Association de fait FERME DU BOIS DE HERVE) Bois de Herve, 30A 4651 BATTICE	Fonctionnement	1.666,66 €		6/30/2025		1.421,48 €	Rapport activité, Bilan activité, F, EC, B, Evaluation RW	369,45 €	P
2024-05759	Jacques HENRARD (Association de fait FERME DU BOCA) Rue Boca de Waremmes, 2 4317 FAIMES	Fonctionnement	1.666,66 €		6/30/2025		15.068,20 €	Rapport activité, Bilan activité, F, EC, B, Evaluation RW	15.206,16 €	P
2024-05759	Jacques DE MARNEFFE (association de fait FERME DE LA CROIX DE MER) Rue Félix Delchambre, 1 4317 FAIMES	Fonctionnement	1.666,66 €		6/30/2025		1.672,72 €	Rapport activité, Bilan activité, F, EC, B, Evaluation RW	29.800,00 €	P
2024-05759	Emmanuelle LECOMTE (Association de fait FERME DE ROSEMALOU) Rue du Hâlon, 21 4560 CLAVIER	Fonctionnement	1.666,66 €		6/30/2025		2.472,29 €	Rapport activité, Bilan activité, F, EC, B, Evaluation RW	-161,18 €	P
2024-06059	Christophe POEKES Rue du Presbytère, 29 4260 CIPIET	Investissement maraîcher	670,00 €		3/31/2025		4.506,24 €	F, EC	/	P

SUBVENTIONS NON-ACCORDÉES EN 2025 (pour rapport d'activités 2025)

N° GED	Bénéficiaire (forme juridique et siège social)	Finalité de la subvention : Activité/projet (à préciser) ou subvention de fonctionnement	Montant sollicité	Date de la demande	Justification de l'avis négatif
NEANT					